

BENSALAH : L'assassinat du ressortissant français ne détournera pas l'Algérie de la lutte contre le terrorisme

Page 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 26 Septembre 2014 - 2 Dhu-Hijah 1435- N° 734 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com



ALGÉRIE - ETATS-UNIS
Volonté de continuer à œuvrer au renforcement du partenariat stratégique algéro-américain

M. Lamamra a transmis au président des Etats-Unis, Barack Obama, les volontés du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et affirmé la volonté de l'Algérie de continuer à œuvrer au renforcement du partenariat stratégique algéro-américain, a indiqué une source diplomatique à l'APS.



Page 3

POLITIQUE DE BON VOISINAGE :
Les négociations entre l'Algérie et l'UE ont connu un «progrès évident»

Page 4

RÉVISION DE LA CONSTITUTION Le processus sera accéléré

Walid B.

Les partis politiques qui avaient répondu favorablement à l'invitation de la présidence de la République dans le cadre des concertations autour du projet de révision de la Constitution, veulent accélérer la finalisation du processus pour qu'il soit mené à son terme.

Récemment, le secrétaire général du FLN, Amar Saâdani, a déclaré que le projet de révision de la Constitution sera bientôt devant les deux chambres du Parlement pour adoption et selon lui, la prochaine révision de la Constitution introduira un «nouveau style» dans la gestion des affaires de l'Etat, précisant que le président de la République prévoit de concéder certaines de ses prérogatives au Parlement. De son côté, Said Bouhadja, chargé de Communication au parti, a indiqué que les concertations qui ont été menées sous l'égide du directeur de cabinet à la Présidence, Ahmed Ouyahia, s'inscrivaient dans le cadre du processus de mise en œuvre des promesses faites par le président Bouteflika dans son programme électoral, plébiscité à la majorité par le peuple le 17 avril dernier.

Page 3



PRODUCTION AVICOLE
Comment améliorer les performances de la filière



Pages 6-7

S A N T É

ENFANTS
Pourquoi ils doivent bien se laver les mains

Pages 12-13

NAFTAL

Le carburant et le gaz butane seront disponibles durant la fête de l'Aïd El Adha

Page 2

F O O T B A L L

**MATCH AVANCÉ DE LA 5^e JOURNÉE LIGUE 1 MOBILIS, AUJOURD'HUI, NAHD-JSK
Les Sang et Or pour une première victoire**

Page 22

AÉROPORT HOUARI BOUMEDDIENE

Une tentative de trafic de 18 000 euros déjouée par la police

Page 8

Météo



Régions Nord : 28° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localisation des averses de pluie notamment vers les régions de l'intérieur. Les vents seront en général modérés (30/50 km/h) notamment vers les régions du littoral, de secteur Est à Nord-Est. La mer sera agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux notamment vers la Saoura et Nord Sahara avec localisation un risque de pluie orageuse. Les vents seront en général modérés (20/30 km/h) avec localisation de la chasse-sable vers le Sahara central.

CE SOIR À L'AÉROPORT D'ALGER
Mme Mounia Meslem
Si Amer préside
la cérémonie de départ
de hadjis

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Mounia Meslem Si Amer, présidera ce soir à 22h, à l'aéroport d'Alger (Houari-Boumediène), la cérémonie de départ de la délégation de hadjis vers les Lieux saints de l'Islam.



CE MATIN À ZÉRALDA
Rencontre nationale
des jeunes du PT

Le Parti des travailleurs (PT) organise une rencontre nationale de l'organisation des jeunes du parti, (OJR), aujourd'hui et demain à l'office du village des artistes OVA-Zéralda. Le rapport d'ouverture sera présenté ce matin à 10h par Mme Louisa Hanoune, secrétaire générale du PT.



DU 29 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE
Le Groupe maritime de
l'OTAN (SNMCMG-2) au port
d'Alger

Le Groupe maritime de lutte contre les mines (SNMCMG-2) de l'OTAN fera escale au port d'Alger du lundi 29 septembre au jeudi 2 octobre.

JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE
À L'OREF

7^e FIBDDA

L'esplanade de l'Office Riad El Feth abrite jusqu'au 27 septembre la 7^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibdda), sous l'intitulé «Le Mondial des Bulles d'Alger» avec le Brésil comme invité d'honneur.

CARREFOUR DES ARTISTES
Concert
de l'association
El Rachidia

L'association El Rachidia de Mascara animera un concert ce soir à partir de 20h au Carrefour des artistes à la Pêcherie d'Alger.

CLIN D'EIL

	Max	Min
Alger	28	21°
Oran	25°	21°
Annaba	26°	18°
Béjaïa	25°	18°
Tamanrasset	34°	19°

Horaires des prières

Vendredi 2 Dul-Hijah 1435

Fajr	05:09
Dohr	13:20
Asr	16:08
Maghreb	18:48
Isha	20:08



SAMEDI AU MINISTÈRE

DES MOUDJAHIDINE

Réunion des directeurs régionaux



En prévision de la commémoration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale (1^{er} novembre), le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, prévoit une réunion des directeurs régionaux des moudjahidine et des musées régionaux du moudjahid.

LUNDI AU PALAIS DES EXPOSITIONS

Séminaire sur la violence dans les stades



Le ministère de la Communication organise lundi 29 septembre au Palais des Expositions (Pins-Maritimes) un séminaire consacré à la violence sous le thème «La violence, argument de celui qui n'a pas d'argument». Le ministre de la communication M. Hamid Grine procédera à l'ouverture des travaux en présence du ministre des Sports M. Mohamed Tahmi.

MINISTÈRE DU TRAVAIL
La caravane d'information à El-Bayadh

La caravane d'information sur les activités du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale fera escale aujourd'hui dans la wilaya d'El-Bayadh (Place communale).



DU 18 AU 20 OCTOBRE
À L'UFC
Colloque sur la veille technologique et E-Novation



PALAIS DES EXPOSITIONS
Salon international de l'Industrie

Placé sous le haut patronage du ministre de l'Industrie et des Mines, le 8^e Salon international Alger Industries prendra fin aujourd'hui au Palais des expositions de la Safex (Pins-Maritimes).

NAFTAL

Le carburant et le gaz butane seront disponibles durant la fête de l'Aïd El Adha

La distribution du carburant et des bouteilles de gaz butane sera assurée normalement sur tout le territoire national durant les jours de l'Aïd Al Adha, a assuré jeudi la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal).



Naftal informe son aimable clientèle que durant les fêtes de l'Aïd El Adha et à l'instar des autres jours, la distribution des carburants et des bouteilles de gaz butane sera assurée sur l'ensemble de son réseau de stations-service et de ses points de vente de jour comme de nuit et à travers tout le territoire national", indique Naftal dans un communiqué.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le processus sera accéléré

Les partis politiques qui avait répondu favorablement à l'invitation de la présidence de la République dans le cadre des concertations autour du projet de révision de la Constitution, veulent accélérer la finalisation du processus pour qu'il soit mené à son terme.



Walid B.

Récemment, le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, a déclaré que le projet de révision de la Constitution sera bientôt devant les deux chambres du Parlement pour adoption, selon lui, la prochaine révision de la Constitution introduira un « nouveau style » dans la gestion des affaires de l'Etat, précisant que le président de la République prévoit de concéder certaines de ses prérogatives au Parlement.

De son côté, Saïd Bouhadja, chargé de Communication au parti, a indiqué que les concertations qui ont été menées sous l'égide du directeur de cabinet à la Présidence, Ahmed Ouyahia, s'inscrivent dans le cadre du processus de mise en œuvre des promesses faites par le président Bouteflika dans son programme électoral, plébiscité à la majorité par le peuple le 17 avril dernier.

Il a précisé qu'un amendement consensuel de la Constitution tel que voulu par le président Bouteflika, est désormais une priorité afin de s'adapter aux développements survenus sur la scène internationale, consacrer la pratique

démocratique et instaurer l'Etat de droit qui garantit la protection des droits individuels et collectifs de tous les citoyens.

Partant de ce principe, l'opposition est appelée à adhérer à la volonté du peuple qui avait choisi le programme du président Bouteflika, car la prochaine étape exige, a-t-il dit, la contribution de tous à l'édification de l'Etat de droit.

Même son de cloche chez le Rassemblement national démocratique (RND), pour qui l'amendement de la Constitution est un couronnement des réformes engagées par le président de la République.

Les partis politiques, les acteurs de la société civile et les personnalités nationales sont appelés à apporter leur contribution pour dégager le consensus politique escompté qui souhaite atteindre le chef de l'Etat.

L'acheminement pris par le projet de révision dénote, selon de nombreux observateurs, le souci du président de la République d'associer la classe politique à cette démarche en vue de consolider la démocratie participative et parvenir à une Constitution qui garantissons notamment la consolidation du rôle de l'opposition et consacre

le principe de séparation des pouvoirs.

Dans ce contexte, ils ont mis en exergue l'importance de cet amendement en adaptant la Constitution du pays aux évolutions en cours au sein de la société algérienne.

Au total, 114 rencontres ont été organisées avec des partenaires politiques et sociaux et une trentaine de contributions écrites reçues dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle.

Cela reflète la volonté du président de la République d'aboutir à un consensus le plus large possible sur le projet de révision constitutionnelle, une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus des réformes politiques, visant à adapter la loi fondamentale du pays aux exigences constitutionnelles suscitées par l'évolution rapide de notre société et les mutations profondes actuellement en cours.

L'objectif est de renforcer, entre autres, la séparation des pouvoirs, de conforter l'indépendance de la justice et le rôle du Parlement, d'affirmer la place et les droits de l'opposition et de garantir les droits et libertés des citoyens.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'exploitation de la technologie VSAT par Algérie Télécom Satellite approuvée par décret

La licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau public de télécommunication par satellite de type VSAT par la société Algérie Télécom Satellite (ATS) a été approuvée par décret exécutif publié au *Journal officiel* n° 49.

Cette licence d'exploitation et d'établissement d'un réseau public de télécommunication attribuée à ATS (filiale d'Algérie Télécom) entre dans le cadre du décret de 2004 portant approbation des licences V.Sat et de fourniture de services de télécommunication au public.

Signdé en août dernier, ce nouveau décret précise que ATS est attributaire de la licence visant à fournir les services de

télécommunications sur ce réseau dans les conditions techniques et réglementaires.

Il précise que cette licence «est personnelle et ne peut être cédée ou transformée que dans le cadre et conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux conditions fixées dans le cadre des charges».

Selon les termes du décret, le réseau V.Sat est défini comme étant un réseau de télécommunication par satellites géostationnaires dont la station terrienne fixe «Hub» gère l'accès au satellite et de la signalisation du réseau.

Ainsi dans le cadre de cette licence, le titulaire devra offrir notamment

au minimum l'accès à l'Internet via satellite, la transmission de données à grande bande ainsi que les services de secours en cas de catastrophes naturelles.

Dans ce cadre, ATS devra déployer ses services dans 24 wilayas la première année avant de s'étendre à 36 wilayas dans la 2^e année puis aux 48 wilayas lors de la troisième année.

Pour ce qui est des conditions commerciales d'exploitation, le décret souligne la nécessité pour le titulaire de s'engager à pratiquer une concurrence loyale en s'abstenant, notamment, de toute pratique d'entente illicite (particulièrement en matière tarifaire) ou d'abus de position dominante.

Les usagers doivent être traités de manière égale et bénéficieront des services du titulaire sur demande, sous réserve qu'ils remplissent les conditions définites et approuvées par l'autorité de régulation (ARPT).

Par ailleurs, ATS bénéficie, conformément à la loi, de la liberté de fixer, respectivement, les prix offerts à ses abonnés et le système global de tarification ainsi que de la liberté de déterminer sa politique de commercialisation.

La durée de la licence est de dix (10) ans renouvelable plusieurs fois pour des périodes n'excédant pas cinq ans chacune, précise encore le texte.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

M. Lamamra à la réception des chefs de délégations participant à l'AG de l'ONU

M. Lamamra a transmis au président des Etats-Unis, Barack Obama, les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et affirmé la volonté de l'Algérie de continuer à œuvrer au renforcement du partenariat stratégique algéro-américain, a indiqué une source diplomatique à l'APS.



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a pris part mardi soir à la réception traditionnelle que le président des Etats-Unis donne en l'honneur des chefs d'état et des chefs de délégations participant à l'Assemblée générale des Nations unies.

A cette occasion, M. Lamamra a transmis au président des Etats-Unis, Barack Obama, les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et affirmé la volonté de l'Algérie de continuer à œuvrer au renforcement du partenariat stratégique algéro-américain, a indiqué une source diplomatique à l'APS.

Le chef de la diplomatie algérienne a également eu l'occasion de rencontrer le président de la République islamique de Mauritanie et président en exercice de l'Union africaine, Mohamed Ould Abdelaziz, le président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, et le président de la République tunisienne, Moncef El Marzouki.

Il a également rencontré le président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, le président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, et le Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn.

Les échanges ont porté sur des «points spécifiques des relations bilatérales et de l'actualité internationale», a souligné la même source.

PALESTINE

Premières aides humanitaires du Coissant-Rouge algérien au profit de la population de Gaza

Un premier lot d'aides humanitaires a été envoyé jeudi par le Croissant-Rouge algérien (CRA) à la population de Gaza. Trois avions militaires algériens, chargés de 75 tonnes de médicaments et 50 fauteuils roulants, ont quitté jeudi l'aéroport de Boufarik vers Ismaïlia (Egypte) d'où ces aides seront acheminées par route vers Gaza, a indiqué la présidente du CRA, Mme Benhabylès dans une conférence de presse. Mme Benhabylès a précisé que les médicaments achetés sont «ciblés» dans la mesure où elle avait consulté au préalable l'ambassadeur de Palestine à Alger qui lui avait fait part des besoins des habitants de Gaza. Par cette action, l'Algérie réaffirme, à travers le CRA toute sa solidarité «indéfectible» au peuple palestinien ainsi que son engagement en matière de défense des droits de l'homme, rappelle-t-elle.

La présidente du CRA a salué, par ailleurs, l'élan de solidarité des Algériens qui a permis de collecter ces aides, soulignant qu'outre les partenaires du CRA à l'instar de l'Union nationale des travailleurs algériens (UGTA) et de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), 40 tonnes de médicaments ont été collectées grâce à la mobilisation de jeunes.



APS

POLITIQUE DE BON VOISINAGE : Les négociations entre l'Algérie et l'UE ont connu un «progrès évident»

Les négociations sur le plan d'action entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV) ont connu un «progrès évident», a affirmé mercredi à Alger l'ambassadeur, chef de la délégation européenne en Algérie, Marek Skoll.

«Le travail a vraiment avancé sur les deux volets: politique et économique. Il y a un progrès évident», a-t-il déclaré au cours d'une rencontre informelle avec la presse.

Le démarrage des discussions entre l'Algérie et l'UE a été «très lent», mais un travail considérable a été accompli depuis, a soutenu M. Skoll qui en veut pour preuve la fréquence des échanges et des discussions qui a augmenté «significativement» en 2014 comparativement à 2013.

Selon le chef de la délégation européenne en Algérie, les deux parties sont à quelque mois de la conclusion des négociations sur le plan d'action.

«Les choses sont faisables», a-t-il estimé, précisant que l'Algérie et l'UE négocient, actuellement, «une ouverture économique plus élargie».

Il a ainsi mis l'accent sur la nécessité de faire preuve du plus de flexibilité, assurant, toutefois, que la règle dite des 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie «ne constitue pas une obsession» pour les investisseurs européens.

La politique européenne de voisinage a été mise en place en 2004 dans le but d'encourager des relations plus étroites avec les pays limitrophes de l'UE. Elle compte 16 partenaires dont la Libye, le Maroc et l'Egypte.

Les premières discussions «exploratoires» entre l'Algérie et l'UE dans la perspective d'une adhésion à la PEV ont été entamées en janvier 2012.

Plaidant pour un renforcement de la coopération bilatérale sur les questions de lutte contre le terrorisme et de sécurité régionale, l'ambassadeur de l'UE à Alger a affirmé que le processus du dialogue intermalien mené sous la médiation de l'Algérie est «une initiative très importante».

D'autre part, M. Skoll a reconnu que la mise en œuvre du mémorandum d'entente sur l'établissement d'un partenariat stratégique entre l'UE et l'Algérie dans le domaine de l'énergie «a pris un peu de retard» pour des raisons partagées.

Il a, ainsi, fait savoir que les experts ont été convoqués pour entamer un dialogue «extrêmement important» et pour l'Algérie et pour l'UE sur la mise en œuvre de ce mémorandum.

«La mise en œuvre du mémorandum devrait permettre de passer à un niveau supérieur dans nos échanges et dans notre dialogue politique et économique», a-t-il avancé.

Évoquant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les associations, M. Skoll a appelé les autorités publiques à clarifier certains points et à trouver des solutions dans le cadre d'un dialogue permanent.

«Cette nouvelle loi pose quelques soucis pour nous pour deux raisons: la première relève de nos contraintes internes et la seconde a trait aux difficultés d'enregistrement et de financement de certaines associations relevant d'un réseau international», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, l'ambassadeur de l'UE en Algérie a annoncé qu'un programme d'appui aux médias algériens est en cours de préparation. Ce programme, a-t-il dit, vise à renforcer les capacités des médias dans tous les domaines.

Selon M. Stéphan Devaux, attaché de coopération à la délégation de l'UE en Algérie, ce programme sera élaboré autour de trois axes prioritaires, à savoir, l'organisation de débats autour de thèmes spécifiques, d'ateliers de formations et de coaching.

LE REPRÉSENTANT DU FMI À ALGER :

Le secteur de l'Habitat contribue «grandement» au développement économique en Algérie



Le Chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, Zeïdane

Zeidane a souligné, mercredi à Alger, la contribution «importante» du secteur de l'Habitat au développement économique du pays, ajoutant que le secteur a connu une évolution «rapide» durant les dernières années.

Dans une déclaration à la presse au terme de sa rencontre avec le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdemadjid Tebboune, le repré-

sentant du FMI a indiqué que «le secteur de l'habitat est l'un des secteurs qui ont grandement contribué au développement économique de l'Algérie».

La réunion de la mission du FMI avec M. Tebboune entre dans le cadre de l'évaluation annuelle qu'effectue cette institution financière internationale dans le cadre des consultations annuelles dont les prévisions macro-économiques constituent l'un des principaux éléments.

Il a également été question de la politique générale du secteur et des programmes de logements, toutes formules confondues ainsi que le rôle des entreprises privées algériennes dans cette politique.

Dans son évaluation préliminaire du secteur, M. Zeidane a souligné «que ce

dernier a connu une importante et rapide évolution», ajoutant que la politique du secteur en Algérie comprend plusieurs idées novatrices.

Il a en outre souligné la hausse du niveau de participation du secteur bancaire dans le financement des programmes de logements, et la participation du secteur privé national et étranger dans ces programmes.

De son côté M. Tebboune a souligné le souci de l'Algérie de travailler dans une totale transparence avec les institutions internationales, à l'instar du FMI.

«Nous accueillons favorablement les conseils et recommandations de la délégation d'experts du FMI avec qui nous collaborons dans une totale transparence pour la simple raison que nous n'avons rien à cacher».

AMBASSADEUR DU JAPON : Les relations algéro-japonaises sont «excellentes» et remontent à très loin

Les relations bilatérales entre l'Algérie et le Japon sont «excellentes» et remontent à très loin, elles sont également variées et touchent plusieurs secteurs notamment le secteur économique, a indiqué hier l'ambassadeur japonais en Algérie, Tsukasa Kawada.

L'ambassadeur a souligné lors d'une conférence à la faculté des sciences politiques à Alger sur «La politique et la diplomatie» que les relations algéro-japonaises sont «très solides et stables», elles remontent loin dans le temps.

Le diplomate japonais a affirmé que les deux pays ont commencé par une sorte de consultation dans le domaine de la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la prospérité et la paix internationale.

«Cette coopération a deux buts essentiels: la sécurité des ressortissants japonais en Algérie et la stabilité de la région

du Sahel», a-t-il ajouté.

De son côté, le recteur de l'université internationale du Japon, M. Shinichi Kitaoka, a indiqué que l'Algérie est un pays plus important pour le Japon malgré la distance entre les deux pays.

Il a ajouté que son pays insiste ces dernières années sur la coopération avec le continent africain qui consiste sur la stabilité, l'économie et la démocratie.

«Le Japon en s'insérant dans la collaboration sécuritaire au Sahel entend bien démontrer qu'il est tout autant attaché à l'économie qu'à la stabilité du continent et qu'il tient à participer aux grands défis de l'Afrique».

Le conférencier a évoqué également l'évolution du Japon dans l'histoire du monde depuis la civilisation ancienne jusqu'à la puissance économique.

Des entreprises de Croatie veulent coopérer avec des opérateurs algériens

De nombreuses entreprises croates sont prêtes à coopérer avec des opérateurs algériens et à investir en Algérie, a déclaré mercredi soir à Batna l'ambassadeur de Croatie à Alger, M. Martin Andrijasévic.

Le diplomate qui a animé une conférence de presse en présence d'opérateurs économiques locaux, a affirmé que des entreprises de son pays ont des idées et des ambitions à partager avec l'Algérie dans différents créneaux, particulièrement dans les secteurs d'activités ayant trait à la mer*, car, a-t-il rappelé, le littoral croate s'étire sur 1.700 km.

Les entretiens avec des entrepreneurs algériens ont permis au chef de la mission diplomatique croate en Algérie de passer en revue les opportunités d'investissement et de partenariat et de débattre du transfert de savoir-faire, des échanges d'expériences et des possibilités de coopération en matière, notamment, d'agriculture, de ressources en eau, de tourisme, d'énergies renouvelables, d'urbanisme, d'architecture et de transports.

Au cours d'un entretien de M. Andrijasévic avec le wali de Batna, Hocine Mazouz, il a été convenu d'approfondir les relations entre les deux pays, en développant davantage les échanges économiques, les visites d'experts croates et algériens et les jumelages.

Avant sa rencontre avec des opérateurs algériens, à la maison de la culture Mohamed-Lâïd Al Khalifa, l'ambassadeur de Croatie à Alger a visité l'université Hadj Lakhdar de Batna.



M. Belaïz : Les erreurs sur les documents d'état civil en recul

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz a fait état jeudi à Alger d'une baisse des erreurs enregistrées sur les documents d'état civil précisant qu'elles se situaient

actuellement à 1,07% contre 6% de l'ensemble des documents délivrés.

"Les erreurs sur les registres d'état civil disparaîtront à fin décembre 2014", a assuré le ministre qui s'exprimait en séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions

orales. Un taux minime de 1,07% d'erreur est enregistré sur l'ensemble des documents d'état civil délivrés contre 6% auparavant, a-t-il dit soulignant que la "correction des erreurs sur les registres originaux d'état civil se fait en accord avec le ministère de la Justice". Les fautes constatées par les concernés sont corrigées sur place, a-t-il argué.

Pour le ministre, les erreurs enregistrées sur les documents d'état civil sont dues à la transcription des noms de la langue française à l'arabe, dans le cadre de la loi portant arabisation des registres d'état civil.

Les jeunes préposés aux guichets de l'état civil ont "une part minimale" de responsabilité dans ces erreurs, a soutenu M. Belaïz.

Concernant l'émission de la carte d'identité nationale biométrique, il a annoncé que l'opération aura lieu dès la finalisation des procédures relatives au passeport biométrique, rappelant que le dossier concernant la CNI biométrique était prêt.

M. Belaïz avait donné des instructions pour la finalisation du processus d'émission du passeport biométrique au 31 décembre prochain. L'opération risque d'être prolongée à début 2015 en raison de pannes possibles des appareils, avait-il prévu en aout dernier.

Il a fait savoir que l'objectif de ses services était de parvenir à un numéro d'identification national qui se substituerait aux autres documents, de manière à éliminer la bureaucratie.

M. KADI L'A ANNONCÉ HIER À ALGER Plusieurs projets routiers dans l'extrême sud du pays bientôt relancés

Plusieurs projets routiers et ouvrages d'art lancés précédemment dans l'extrême sud du pays seront relancés dans les plus brefs délais, a affirmé hier à Alger le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi.

Le ministre qui répondait à une question orale lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, a indiqué que "nombre de projets accusent un retard à l'instar du projet de réalisation des aéroports d'Illizi et d'In Amenas et d'une route devant couvrir la daïra de Tizzaouatine".

Pour M. Kadi, ces retards sont principalement dus aux contentieux avec les travailleurs que connaissent la Société nationale des travaux routiers (SONATRO) et la Société algérienne des travaux routiers (ALTRÔ).

Le contrat du projet de réalisation du premier tronçon de la route de Tizzaouatine sur une longueur de 160 km linéaires, conclu avec SONATRO a été résilié, précise le ministre rappelant que la route en question a été coupée en deux tronçons de 80 km linéaires chacun.

Les travaux de réalisation de la route de Tizzaouatine (368 km linéaires) avaient débuté en 2013.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que "de nouveaux contrats ont été signés avec deux sociétés privées, lesquelles ont entamé les travaux de réalisation du premier projet. Le taux d'avancement du second projet, pris



en charge par une autre société privée, a atteint seulement 15%".

M. Kadi a expliqué ce retard par la rareté de l'eau dans cette région précisant que la société se voit contrainte d'acheminer l'eau à partir d'une région située à 80 km du chantier.

Concernant les autres projets qui enregistrent un retard au niveau national, le ministre a souligné que le secteur avait pris "toutes les mesures nécessaires à même d'opérer un changement radical dans l'état des routes et la cadence de réalisation des travaux". Il a rappelé, en marge de cette séance, que les travaux au niveau de l'ancienne route de Bouira, qui est dans un état délabré, seront parachevés dans les prochains jours.

PHARMACIENS Plaidoyer à Mostaganem pour la révision de leur marge bénéficiaire

Les participants aux 3^e journées pharmaceutiques, organisées hier à Mostaganem, ont plaidé pour la révision et l'amélioration des marges bénéficiaires des pharmaciens inchangées depuis 1998.

Ils ont appelé également à améliorer la relation professionnelle entre les officines et la Caisse nationale d'assurance sociale, de revoir le décret portant sur les horaires du travail et les permanences pour les adapter aux conditions climatiques de chaque région.

Des pharmaciens privés ont insisté, dans une déclaration à l'APS, sur l'organisation du marché du médicament selon une stratégie claire, ainsi que sur la présence d'un pharmacien dans chaque circuit de médicament, de la production à la distribution.

Le président du Syndicat national des pharmaciens privés (SNPP), M. Abed Fayçal a mis l'accent, pour sa part, sur la nécessité de développer l'industrie nationale pharmaceutique de manière à assurer une autosuffisance et mettre fin à la pénurie et d'encourager l'investissement dans ce domaine, national ou étranger ou de partenariat.

Il a aussi affirmé que le pharmacien est un partenaire efficace dans l'amélioration du service public, tout en insistant sur la formation des préparateurs en pharmacie au niveau des instituts nationaux paramédicaux.

Cette rencontre, initiée par le SNPP sous le slogan "Le pharmacien au service du malade" avec la participation de 300 pharmaciens représentant 25 wilayas du pays, a été marquée par la présentation de communications abordant, entre autres, la responsabilité du pharmacien et les médicaments de demain.

Une exposition de produits pharmaceutiques a été organisée à cette occasion avec la participation de 22 sociétés nationales et étrangères de vente et de production de médicaments.

L'ANR appelle l'opposition à centrer ses efforts sur la formation des militants

L'Alliance nationale républicaine (ANR) a appelé jeudi les partis de l'opposition à centrer leurs efforts sur la formation et la réhabilitation de leurs militants au lieu de remettre en cause la légitimité des institutions de l'Etat et d'"entreprendre des initiatives vaines".

Lors de l'ouverture des travaux de la 2^e Université d'été de l'ANR, le secrétaire général du parti, Belkacem Sahli a précisé que "cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la consécration de nouvelles pratiques politiques loin de tout débat vain".

Il a, dans ce sens, appelé les formations politiques de l'opposition à porter leur intérêt sur cet aspect, en veillant à la réhabilitation de leurs militants au lieu de "perdre du temps à remettre en cause la légitimité des institutions de l'Etat".

La 2^e Université d'été du parti qui intervient 14 ans après l'organisation de la première rencontre, est organisée sous le slogan "La formation du militant, au service de la stabilité et de la prospérité de la Nation".

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une "stratégie mise en place par le parti lors de son congrès tenu en 2012".

L'université d'été de l'Alliance nationale républicaine qui durera trois jours se penchera sur l'examen de trois questions nationales importantes.

Le programme comporte près de vingt communications animées par des experts dans différents domaines dont "Les mutations géopolitiques et sécuritaires de l'Algérie" et "L'évaluation des précédents programmes quinquennaux".

APS

MM. ZANE YAHIA ET LAÂLA BOUKHALFA, INVITÉS DU FORUM DK NEWS

PRODUCTION AVICOLE

Comment améliorer les performances de la filière

Saïd Abjaoui

La filière avicole serait-elle en danger? Après que les années 80 aient été caractérisées par les importations, celles des œufs et de la chair blanche, plus particulièrement, les années suivantes furent utilisées en ce domaine précis à inverser la tendance, ou du moins à la réduction des importations en poulets de chair et en œufs. Y sommes-nous arrivés ? Quel diagnostic et quelles perspectives ? Le forum d'hier de DK News a reçu M. Yahia Zane président de l'Union nationale des ingénieurs algériens et M. Laâla Boukhalfa, expert en aviculture.

La filière avicole est à approcher sous l'angle de la sécurité alimentaire, selon le président de l'UNIA. L'Algérie durant les années 80 était un pays dont la majeure partie de viande blanche et d'œufs provenait des importations. Le poulet était à 90% importé, les œufs également. Tout était importé y compris les aliments par l'Onab. Il y avait l'Onab et trois petites entreprises du secteur privé. On se rappelle les longues chaînes devant les souks el fellah.

L'Etat avait décidé de ne plus continuer à dépendre des importations et avait lancé des études dans la perspective d'une production nationale. Qu'y avait-il à cette époque ? Le secteur avicole était restructuring en trois unités Oravic centre, Oravio ouest et Oravie est. Ces trois offices régionaux étaient chargés de développer la filière avicole en Algérie.

Disons que la filière était en redressement, en relance jusqu'au premier obstacle qui avait constitué le premier problème, à savoir la taxe TVA.

En revenant en arrière, en 1989 le citoyen consommait 125 œufs par an et tout le monde en produisait même sans déclaration aucune. Les gens y gagnaient de l'argent en investissant dans la volaille en ne se conformant pas aux normes. Quand les prix baissent, arrêt de l'investissement. Ils attendaient la remontée des prix pour revenir investir.

Vers le début de la décennie en cours, la production de volaille était estimée à environ 500 000 tonnes de volailles soit 240 millions de poulets. La production d'œufs était estimée à 3 milliards d'unités.

Il y a aujourd'hui un problème de politique sanitaire. On ne sait plus qui contrôle. Il y a également un problème de vaccin. Nombre de producteurs se soumettent pas le cheptel à l'obligation de vaccins.

Si l'Algérie entrail en concurrence mondiale, elle compromettrait sa filière agricole. Le coût de revient au Brésil est de 90 dinars le kg. L'Algérie sera dans l'obligation d'imposer une taxe d'au moins 45% lors de son entrée dans l'OMC.



Ph : M. Nabil Kaci

Un Salon pour mettre fin à l'anarchie et « nationaliser » la production avicole selon le président de l'Union nationale des agronomes M. Zane Yahia et le commissaire du Zootechxpo M. Laâla Boukhalfa en conférence de presse sur « La filière avicole, diagnostic et perspective ».

M. Zane a introduit le thème en situant la sécurité alimentaire « seconde priorité après la sécurité du territoire ».

O. Larbi

Prenant la parole, M. Boukhalfa, retraité de l'ONAB et commissaire du 2^e Salon International de zootechnie « Zootech Expo » qui se tiendra à Sidi Bel-Abbès au courant du mois de décembre 2014 a décrété l'anarchie qui domine l'activité avicole en Algérie : « Seulement 30% de la production avicole est agréée ! 70% échappent aux contrôles et donc sont susceptibles de devenir des vecteurs de maladies dangereuses pour l'homme » ajoutant que « nous consommons du poulet importé puisque 90% des aliments, médicaments, matériels sont importés ! »

L'angle d'attaque est délibérément de parti pris du consommateur : « La filière avicole est développée depuis 1982 pour satisfaire la demande des plus défavorisés parmi les consommateurs. Jusqu'en 1995, elle a été bien encadrée. Depuis, il y a comme une déréglementation : n'importe qui peut se lancer dans la filière (sans agrément ndlr). »

C'est une pratique parfois non rentable, « conséquence de la cherté des aliments fabriqués à base de matières premières importées, et d'une mauvaise maîtrise des conditions d'élevage, et donc du coût de production réalisé sur des souches sélectionnées et testées à l'extérieur, selon des professionnels du secteur ».

Pour l'orateur, il est « urgent d'organiser la filière ; ce qui sera l'un des objectifs du Salon de Sidi Bel-Abbès. Des conférences et des tables rondes et ateliers vont débattre des thématiques suivantes :

- Diagnostic de la filière avicole en Algérie
- Problématique de l'alimentation dans la filière
- Organisation de la filière
- Les grands défis sanitaires dans la filière avicole
- L'industrialisation de la filière avicole
- Normes et réglementation

Autant de thèmes qui intéressent les autorités publiques, les professionnels et les vétérinaires, les consommateurs.

« La maîtrise de ce secteur permettra une régulation de l'activité dans l'intérêt du consommateur qui subit les fluctuations de l'offre lorsque des producteurs cessent leur activité et voient les prix grimper à 400 ou 450 DA le kilo, alors que le prix moyen devrait être de 150 à 200 DA. »

Une vétérinaire a posé la question du rôle de cette corporation : « Comment voulez-vous agir quand les laboratoires ne disposent pas de réactifs ? Que des maladies à déclarations obligatoires ne le sont pas (déclarées) ? »

Cette intervention souligne les écarts avec les normes et règlements de la filière : « La Charte sanitaire doit être remise à l'honneur ; elle prévoit la prophylaxie des maladies aviaires ... Mais on sait que certains « médicaments » sont utilisés clandestinement pour soigner des élevages qui seront ensuite mis sur le marché après abattage. Les médicaments sont importés illégalement et sont dangereux pour la santé humaine ! »,

s'écrit M. Boukhalfa. A propos de l'alimentation du bétail, M. Boukhalfa a soulevé la question de la TVA « de 7% pour le maïs, qui s'emballé à 17% après broyage et mélange avec les autres ingrédients ». Ce n'est pas normal de taxer à ce niveau un produit de large consommation « au même titre que les produits de luxe, l'or ». Interrogé sur la qualité du maïs importé l'orateur a indiqué qu'il coûtait 2000 à 2500 DA le quintal « alors que celui « produit à Adrar revient à 4000 ou 4500 DA. » M. Boukhalfa admet que ce maïs importé n'est pas « naturel » et peut donc présenter des dangers pour le consommateur.

Le conférencier a, tout au long des débats, montré une compétence et une disponibilité de bon aloi. Il suffirait des recommandations des professionnels, des chercheurs, des vétérinaires et des consommateurs pour que la filière présente toutes les garanties de traçabilité et de secteur économique pour satisfaire la demande intérieure et exporter.

O.L



MM. ZANE YAHIA ET LAÂLA BOUKHALFA, INVITÉS DU FORUM DK NEWS

● Le chiffre d'affaires global de la filière est estimé à environ 115 milliards de dinars. L'Algérie a cessé l'importation des œufs et des viandes blanches depuis 1992.

● Le secteur est dominé à plus de 90% par le privé et 70% des élevages relèvent de l'informel selon Laâla Boukhalfa.

● Les Algériens consomment en moyenne 20 kilogrammes de viandes blanches par habitant et par an. Elle était de 6 kg par an dans des statistiques de 2011.

● Estimant son chiffre d'affaires à 1 milliard 500 millions de dollars la filière avicole emploie, actuellement, plus de 35 000 personnes et que 100 000 autres y vivent de manière indirecte

Principaux indicateurs relatifs à la filière avicole**● Accouvage- Chair**

Nombre d'unités : 16 unités ONAB pour une production de 119 millions de poussins l'an soit 30%. Le privé compte 163 unités pour une production de 284 millions de poussins l'an soit 70%.

● Elevage de reproducteurs de poulet de chair

ONAB compte 16 unités pour une capacité d'élevage de 1,5 millions de sujets l'an soit 30%. 161 éleveurs ont une capacité d'élevage de 2,5 millions soit 70%

● Elevage de reproducteurs « ponte »

ONAB 12,7 millions de poussins l'an soit 60%. Il était compté 136 388 sujets l'an soit 33% dans le privé

● Accouvage « Ponte »

ONAB avec 3 unités et une capacité de 16,9 millions l'an représente 73%. 6 Unités seulement dans le privé avec 27% de capacité

● Elevage des poulettes démarquées

ONAB possède 40 unités avec 10,9 millions de sujets soit 89% du total. 68 unités pour le privé et des capacités atteignant 1,4 millions de sujets soit 11%

● Elevage de poulet de chair : engrangement

ONAB 40 unités pour 10 406 1 tonnes par an soit 31%. Le privé avec 15 000 éleveurs produit 230 000 tonnes l'an soit 69% du total

● Elevage de pondeuses

ONAB : 9 unités 377 millions d'œufs produits par an soit 8% **Privé :** 4 000 éleveurs et 4,2 milliards soit 92 %

● Abattage

ONAB : 15 unités 73 500 tonnes de poulets abattus par an soit 23% **Privé :** 24 190 T/an soit 77%

● Commerce de gros et de détail : inexistant à l'ONAB et, respectivement 1042 opérateurs et 28 300 détaillants.

● Industriels des aliments du bétail

ONAB : 24 unités de production et 382 tonnes par heure produites

Privé : 2357 fabriques 340 tonnes par heure

● Importateurs de produits vétérinaires : 67**● Importateurs de matériel avicole : 58**

“Ces dernières années, la filière avicole algérienne a connu une amélioration notable et l'activité contribue davantage au développement agricole, où elle représente près de 10% de la production de viandes.

Dans le cadre du développement, de la professionnalisation et de la modernisation de la filière avicole, la demande progresse pour les bâtiments et équipements d'élevage, pour les structures d'abattage et pour les industries de transformation :

La société de transformation des céréales de l'Ouest (STCO) offre gratuitement à ses clients une couverture vétérinaire permanente et un aliment pour les volailles de qualité.

Elle assure aux éleveurs de volailles la reprise de leur production au prix minimum garanti grâce à la participation d'abattoirs comme « Chelghoum Laid ».

* BELLAT, entreprise leader dans le secteur du cacher qui a investi en amont (usine d'aliment du bétail, élevages de poulets et abattoirs) pour sécuriser en qualité et en quantité ses approvisionnements de matières premières.

*Le prix des aliments est passé de 4000 à 4500 DA le quintal.

L'Algérie importe chaque année 600 000 tonnes de maïs et pour 300 millions de dollars de soja du Brésil.

“Depjanvier à ce jour, nous avons enregistré une augmentation drastique des prix du maïs et du soja sur le marché mondial.

*Cette hausse pénalise en premier chef les petits éleveurs dont certains se sont endettés et n'arrivent plus à rembourser les dettes qu'ils ont contractées.

*La suppression de la TVA et des droits de douanes sur le maïs et le soja, deux principales matières premières de l'alimentation avicole, reconduite pour la deuxième année consécutive,

Formule de l'aliment de bétail

Mais = 60%

Tourteau de soja = 6%

Farine de poisson = 44%

Issues de meunerie = 10%

Parmi les matières premières qui composent cette ration, environ 90% sont importées, à savoir, le maïs, tourteau de soja et toute la farine de poissons



70% des viandes consommées ne sont pas contrôlés

Faute d'abattoirs suffisants, 70% de l'abattage des animaux se fait clandestinement. L'absence d'un abattage industriel qui puisse répondre aux besoins de la production nationale (avicole, bovine et ovine) et la prédominance de l'abattage artisanal qui représente entre 10% à 20% de cette activité à laisser le champ libre aux abattoirs clandestins qui

poussent comme des champignons, résultat plus de la moitié des viandes consommées par les Algériens n'est pas contrôlée. « Ces lieux d'abattage qui ne font l'objet d'aucun contrôle et qui ne répondent pas aux normes sanitaires représentent un réel danger pour la sécurité et la santé des consommateurs » a souligné M. Laâla.

Prix du poulet : du simple au double

En temps normal, le prix du kilo de poulet oscille entre 130 et 150 DA alors qu'en temps de crise les prix affichent une augmentation pouvant aller jusqu'à 200% à 300% pour le kg. Cette situation qualifiée d'anormale par M. Laâla, est due, selon lui, à l'absence d'une stratégie claire visant à promouvoir la production nationale. « Pour pallier ce disfonctionnement et met-

tre un terme à l'anarchie qui règne dans le secteur avicole, il devient impératif de mettre en place une charte sanitaire qui portera notamment sur la régulation du marché, la définition des conditions d'élevage et l'identification de l'ensemble des centres de production, des cheptels et des éleveurs à l'échelle nationale » a-t-il préconisé. **R.Rachedi**

PÊCHE-

Lancement de la concertation du programme «Aquapêche 2020» à Tlemcen (responsable)

La concertation avec les professionnels et tous les acteurs pouvant contribuer au développement du secteur de la pêche pour l'élaboration du programme «Aquapêche 2020» a été lancée par le comité de Tlemcen, a-t-on appris, hier, du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques.

Le comité, composé de représentants de différents secteurs et structures partenaires, de professionnels de la pêche et de l'aquaculture, de chercheurs, d'organismes financiers, d'assurances et des divers dispositifs d'aide à la création d'emploi, a organisé plusieurs séances de travail pour collecter des propositions relatives aux investissements des différents intervenants dans ce secteur, a-t-on expliqué.

«Ce cycle de réunions sera couronné, à la fin du mois d'octobre, par un regroupement de wilaya devant réunir l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par l'adoption d'une proposition commune de la feuille de route 2015-2020 propre à la wilaya de Tlemcen», a précisé le même responsable.

L'investissement productif dans la filière pêche et aquaculture dans la wilaya a constitué l'un des points principaux débattus, lors des rencontres, a ajouté la même source.

La wilaya de Tlemcen compte actuellement 260 projets dont notamment 62 portant sur l'acquisition d'embarcations, 10 pour le renouvellement et la réhabilitation de la flotte, en plus de 17 projets d'aquaculture, 31 autres projets pour les unités de production de glace et de conditionnement, l'acquisition d'une dizaine de motocycles dotés de cabines isothermes etc., signale-t-on.

Le programme Aquapêche 2020 «vise à contribuer, selon le même responsable, à l'émergence d'une économie productive nationale et à la création et la préservation de l'emploi, en plus de l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le pays en doublant la production halieutique dans les cinq prochaines années».

PRÉVENTION

Fièvre aphteuse: vaccination de plus de 39 100 têtes bovines à Tlemcen

Plus de 39.100 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse ces dernières semaines dans la wilaya de

Tlemcen, selon le responsable de l'inspection vétérinaire.



L'opération a été menée en plusieurs sorties d'équipes mobiles ayant sillonné les régions de la wilaya, selon M. Ghomri Djillali qui a affirmé qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré dans la wilaya et que la campagne de vaccination se poursuit.

S'agissant des têtes ovines, le même responsable a indiqué qu'elles sont

saines et leur état de santé n'est pas inquiétant pour être sacrifiées pour l'Aïd El Adha, ajoutant que son service a désigné des brigades vétérinaires dans tous les marchés autorisés pour contrôler le bétail.

Par ailleurs, la même inspection lance, comme chaque année à l'approche de l'Aïd El Adha, une campagne

de sensibilisation notamment au sujet du kyste hydatique. Des équipes mobiles de vétérinaires seront déployés le premier jour de l'Aïd à travers la ville de Tlemcen en vue de donner des conseils aux habitants, en plus de l'ouverture de deux permanences au niveau du siège de l'inspection vétérinaire et la désignation d'un vétérinaire dans chaque daïra.

SOUTIEN A L'EMPLOI

La caravane de l'emploi draine de nombreux jeunes à Constantine

La caravane d'information sur l'emploi et la sécurité sociale qui a observé une halte à Constantine, hier, a drainé de nombreux jeunes soucieux d'en savoir davantage sur les dispositifs de soutien à l'emploi et sur les modalités de création de micro-entreprises, a-t-on constaté.

Cette manifestation organisée en plein centre de l'antique Cirta comporte des expositions montées par les organismes de soutien à l'emploi (ANEM, ANSEJ et CNAC), les différentes caisses de sécurité sociale (CNAS, CANSOS et CACOBATPH), et l'Inspection générale du travail.

Les jeunes visiteurs qui affluent en nombre, en particulier vers les stands de l'ANSEJ et de la CNAC sont accueillis par les représentants de ces organismes qui font montre d'une grande disponibilité pour les informer des nouvelles mesures prises par l'Etat en vue d'encourager les jeunes à investir, notamment dans les domaines demandés sur les marchés locaux.

Selon le directeur local de l'antenne de l'ANSEJ, Tarek Belmili, ses services ont été destinataires, au cours des 9 premiers mois de l'année, de 2.000 dossier de jeunes sollicitant un accompagnement pour la concrétisation de

projets. La majeure partie des dossiers formalisés, soit 1.700, a été étudiée, validée et transmise aux institutions bancaires en vue d'un financement».

Aujourd'hui, a-t-il ajouté, en exécution des mesures visant à lutter contre la bureaucratie, «entre le moment du dépôt du formulaire par le jeune porteur de projet et l'examen du dossier par le comité de sélection, le délai n'excède pas les 15 jours». Sur les 1.700 dossiers validés à Constantine, la «part du lion» revient aux projets liés aux secteurs des services, du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique) et de l'agriculture, a conclu la même source.

TRAFC DE DROGUE

Plus de 36 tonnes de kif traité saisis à travers le pays durant le 1^{er} semestre 2014 (DGSN)

Plus de 36 tonnes de kif traité et 326.871 comprimés de psychotropes ont été saisis, à travers le pays, durant le premier semestre 2014, par les différentes brigades de lutte contre le trafic illicite de drogues et psychotropes relevant de la direction centrale de la police judiciaire (DPJ), a-t-on appris jeudi à Béchar dans le cadre des 55^{es} journées d'information sur les services de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Des quantités de plus de 32 grammes de cocaïne et de 337 grammes d'héroïne ont été également saisies, durant la même période, et ce au cours de 3.433 affaires traitées par les structures policières de lutte contre le trafic de drogues et psychotropes à travers les 48 wilayas du pays, précisent des cadres de la DPJ.

Ces affaires ont permis l'arrestation de 4.143 individus pour trafic, commercialisation et détention de drogues illicites et qui ont été tous présentés à la justice, signale-t-on.

Les journées d'information sur les services de la DGSN, qui ont pris fin hier, ont été marquées, trois jours durant, par d'intenses activités d'information mettant en relief les



missions de cette institution sécuritaire et les moyens mis à sa disposition pour assurer la sécurité des personnes et des biens à travers le territoire national et les efforts fournis par ses cadres et agents dans la prévention et la lutte contre la criminalité et les différentes formes de violence, dans le respect des lois de la République et des droits de l'homme, a-t-on souligné.

TRAFC DE DEVISES

Une tentative déjouée à l'aéroport Houari-Boumediène

La police de l'aéroport international Houari-Boumediène a interpellé un individu qui s'apprêtait à faire sortir frauduleusement 18 000 euros dissimulés dans ses poches et ses chaussures, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Selon la même source, les faits remontent à mardi dernier lorsque la police de l'aéroport international Houari Boumediène a interpellé un ressortissant algérien âgé d'une trentaine d'années qui s'apprêtait à faire sortir frauduleusement 18 000 euros.

Le mis en cause a été présenté mercredi devant le procureur de la République près le tribunal compétent.

APS

LOGEMENTS**Plus de 430 unités promotionnelles publiques en cours de réalisation à Tizi Ouzou**

Un projet de 439 logements promotionnels publics (LPP) a été lancé en réalisation cette année à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, faisant partie d'un quota de 2500 unités notifiée en 2013 à l'entreprise régionale de promotion immobilière (ENPI), par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Sur ce nombre de logements mis en chantier, 396 unités sont implantées sur le périmètre urbain de la nouvelle ville de Tama (15 km à l'est de Tizi-Ouzou), un site jugé attractif par sa proximité de la ville des Genêts, a indiqué le directeur de l'ENPI, M. Nouali Saïd, en ajoutant que 49 autres logements de la même formule se trouvent en réalisation à la nouvelle zone d'habitation de Draâ El Mizan (sud-ouest de la wilaya). Avec un délai contractuel de réalisation estimé entre 24 et 30 mois, la réception de ces logements devrait intervenir à fin 2016, selon M. Nouali.

La localité de Draâ El Mizan a bénéficié, en outre, de 42 autres unités LPP, se trouvant actuellement au stade du choix d'entreprises de réalisation. Une quote-part de 248 logements promotionnels publics a été destinée au nouveau pôle



urbain de Oued Falli, banlieue ouest de Tizi-Ouzou, lieu également de la réalisation de plus de 15.000 logements publics locatifs.

Le premier projet est, selon la même source, au stade d'approbation par la commission des marchés de l'ENPI.

Par ailleurs et dans le cadre de l'assainissement de «l'héritage» qui lui a été

légué par l'ex Entreprise de promotion du logement familial (Eplf), l'ENPI prévoit de réceptionner, au cours du 1^{er} trimestre 2015, un total de 200 logements promotionnels libres, dont 126 à Tizgirt et 74 à Beni-Douala, en plus de la réception, à la même échéance, de 125 autres logements socio-participatifs à Azefoun.

TOURISME

2.550 lits renforceront d'ici 2020 les capacités d'accueil du secteur à Adrar

La capacité d'accueil touristique de la wilaya d'Adrar sera renforcée par 2.550 lits à l'horizon 2020, a-t-on appris hier auprès des responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA).

Il s'agit de 33 investissements privés, regroupant des complexes touristiques, des hôtels, des centres de repos et des campings, et qui sont en cours de réalisation à travers les communes d'Adrar et Timimoun, a précisé le directeur du secteur, M. Maâlem Dahane.

Ces projets visent à promouvoir l'investissement touristique dans cette région qui possède un potentiel touristique diversifié, drainant chaque année un flux important de touristes, a-t-il souligné.

La capacité d'accueil dans la wilaya d'Adrar totalise actuellement un nombre de 972 lits répartis sur 19 structures d'hébergement, à travers les deux pôles touristiques du Gourara (376 lits) et du Touat (596 lits).

L'hôtel «Gourara» (196 lits) à Timimoun, rattaché à la chaîne hôtelière «El-Djazair», et qui a été remis en exploitation au deuxième semestre de 2014, après avoir bénéficié d'une opération de restauration et de classement à la catégorie 4 étoiles, vient renforcer les capacités d'accueil de la wilaya d'Adrar et améliorer la qualité de service, a-t-il ajouté.

A cette action, vient s'ajouter la réouverture de l'aéroport Gourara (Timimoun) qui contribuera directement à l'impulsion et la facilitation du mouvement des flux de touristes qui ne seront plus contraint de parcourir 220 km de routes pour relier Timimoun depuis l'aéroport Sidi Mohamed Belkebir d'Adrar, a estimé M. Dahane.

Dans le cadre de la mise à niveau de l'artisanat, une quinzaine d'espaces destinés à la pratique de l'activité artisanale, la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat traditionnel, ont été réalisés à travers la wilaya qui compte plus de 4.550 artisans, selon le même responsable.

La DTA, en collaboration avec les divers acteurs, a organisé une série de rencontres de sensibilisation, en prévision de la prochaine saison touristique saharienne, placée cette année sous le signe «Tourisme saharien et développement des collectivités locales». Dans l'objectif de valoriser les potentialités touristiques de la wilaya de Adrar, la célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre) aura lieu dans la commune de Tamentit, dans le Touat (12 km du chef-lieu de wilaya), à vocation touristique, a-t-on précisé. La wilaya d'Adrar a enregistré, durant la saison touristique écoulée, un flux de plus de 15.590 touristes, dont 407 étrangers, inscrits au niveau des structures d'accueil. Durant la même période, 1.200 touristes ont été accueillis dans le cadre du tourisme religieux, 528 touristes nationaux ainsi que 42 autres étrangers au titre de manifestations juvéniles, sportives, culturelles et universitaires, a-t-on signalé.

APS

RELIZANE**l'Ansej finance l'acquisition de 31 véhicules ateliers mobiles**

L'antenne de Relizane de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes a financé, depuis le début de l'année en cours, l'acquisition de 31 véhicules ateliers mobiles au profit de jeunes, a-t-on appris hier de cette structure.

Sur un total de 54 dossiers déposés au niveau de cette antenne, les services de l'Ansej ont financé 31 projets de véhicules

ateliers mobiles, a souligné le chargé de communication et d'écoute sociale.

Ce responsable a relevé une forte demande des jeunes pour ce type d'équipements par rapport à l'année dernière, au cours de laquelle seuls 34 dossiers ont été déposés et 21 autres financés.

Ces ateliers mobiles sont équipés d'outils adéquats pour permettre aux jeunes

d'exercer divers métiers pour lesquels il a été formé comme l'électricité-auto, la plomberie, la mécanique-auto, le froid, le revêtement et électricité publique et bien d'autres créneaux. Cette antenne a financé, durant l'année en cours, 337 projets dans diverses branches d'activités sur un total de 1.064 dossiers déposés, générant ainsi 400 nouveaux emplois.



cet établissement, âgé de 49 ans, qui était en compagnie

de quatre collégiennes, a pris une piste au milieu d'un champ d'oliviers, où il a été surpris, quelques minutes plus tard, par les crues d'un oued, occasionnées par de fortes intempéries enregistrées dans la région est de la wilaya.

L'intervention des agents de la Protection a permis de secourir deux collégiennes, a-t-on encore indiqué de même source, ajoutant que le véhicule a été entraîné par des eaux sur une distance d'environ 3 km.

EMPLOI**Plus de 1.400 placements classiques réalisés depuis le début de l'année à Aïn Témouchent**

Pas moins de 1.404 placements classiques hors dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), ont été effectués cette année à travers la wilaya de Aïn Témouchent, a-t-on appris hier de la direction de l'emploi.

Ces placements ont été opérés entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet derniers et se répartissent entre 227 emplois permanents (16% du total) et 1.117 temporaires (84%) a précisé M. Acimi Abdellatif, en rappelant que 2.181 placements ont été effectués en 2013 durant laquelle, l'antenne de la main-d'œuvre a enregistré 13.901 demandes d'emploi, dont 4.355 émanent de jeunes (31%), contre 27.488 demandes, l'année d'avant.

Parallèlement, les offres d'emploi enregistrées ne dépassaient pas les 2.814 postes, dont 501 relevant du secteur public et 2.313 du privé. Pour toute l'année 2013, il n'a été enregistré

que 3.628 offres d'emploi, dont 1.112 émanant du secteur public et le reste du privé.

L'insertion professionnelle durant l'année en cours, a concerné 501 jeunes, dont 419 dans le secteur économique et 82 au niveau de l'administration.

En matière de permanence de jeunes, il a été enregistré, entre 2009 et 2014, pas moins de 654 opérations, dont 466 en contrats à durée indéterminée (CDI) et 188 à durée déterminée.

Dans le domaine de création d'activités, la wilaya de Aïn Témouchent a enregistré, en 2014, la création de 1.415 postes d'emploi par les 512 projets financés par le biais de l'Ansej et 207 par les 149 projets financés dans le cadre de la CNAC.

EUROPE-CRIMINALITÉ 1 000 arrestations en Europe dans une vaste opération contre le crime organisé (Europol)



Plus de 1.000 personnes ont été arrêtées à travers l'Europe dans une vaste opération sans précédent visant divers secteurs du crime organisé dont le trafic d'êtres humains et de drogue, a annoncé mercredi l'Office européen de police Europol.

«Il s'agit de la plus importante attaque coordonnée jamais organisée en Europe contre le crime organisé», a déclaré le directeur d'Europol, Rob Wainwright, à La Haye, où siège Europol. Plus de 20 000 représentants des forces de l'ordre ont participé à l'opération, baptisée «Opération Archimède», menant plus de 300 «actions» individuelles.

Les 28 pays de l'Union européenne ainsi que la Norvège, les Etats-Unis, l'Australie, la Suisse, la Serbie et la Colombie ont participé à cette action, coordonnée par Europol.

Les forces de police ont visé neuf secteurs du crime organisé, dont le trafic d'êtres humains, le trafic d'héroïne et de cocaïne, la cybercriminalité ainsi que l'organisation de l'immigration illégale.

«Nous avons voulu nous attaquer à l'infrastructure dans son ensemble et non à de simples cas isolés», a soutenu M. Wainwright, selon lequel le nombre d'arrestation augmente encore «au moment où nous parlons».

«La communauté des forces de l'ordre est montée à bord de cette opération pour répondre à ces menaces de manière plus forte que nous ne l'avions fait jusqu'à présent», a-t-il ajouté.

«Des entreprises criminelles, parmi lesquelles les plus graves, ont été perturbées à travers l'Europe», a soutenu Rob Wainwright.

Quelque 600 kilos de cocaïne, 200 kilos d'héroïne et 1.300 kilos de cannabis ont été saisis lors de l'opération.

GUINÉE Meurtre de membres d'une mission anti-Ebola: 27 personnes arrêtées

Vingt-sept personnes ont été arrêtées en Guinée pour implication dans le meurtre la semaine dernière de membres d'une équipe en campagne de sensibilisation sur Ebola dans le sud du pays, a annoncé mercredi le ministre guinéen de la Justice.

Tous les principaux auteurs de ces crimes au nombre de 27 ont été appréhendés, a déclaré le ministre Cheick Sacko lors d'un point de presse.

Les personnes arrêtées, dont le principal auteur présumé de la tuerie, un commerçant, sont détenues à N'Zérékoré, a ajouté le ministre.

Elles «font l'objet d'un interrogatoire devant le procureur de la république de N'Zérékoré», a-t-il poursuivi. «Le gouvernement ira jusqu'au bout dans ce dossier. Je promets de rendre justice et de faire payer aux coupables le prix de cette tragédie inhumaine.

Je demande aux Guinéens de croire en la justice car pour moi, ce sont des criminels qui ont tué des citoyens guinéens», a-t-il indiqué.

La Guinée a été sous le choc après les violences meurtrières de Womey qui, selon des autorités locales, ont également fait 21 blessés.

La délégation en mission de sensibilisation a été attaquée «à coups de



pierreries et de bâtons» par des villageois qui l'accusaient «d'être venue les tuer parce que, selon eux, Ebola n'est qu'une invention des Blancs pour tuer les Noirs», selon une source sécuritaire locale. Huit des neuf membres de cette équipe - dont des responsables administratifs et de santé ainsi que trois employés de médias - ont été tués lors de violences survenues le 16 septembre dans le village de Womey, proche de N'Zérékoré, la plus grande ville du Sud guinéen, selon un bilan officiel. C'est la première fois depuis le dé-

but de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, qui s'est déclarée dans ce pays, qu'une réaction d'hostilité de populations à des actions officielles menées contre la maladie aboutit à des morts.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave de l'histoire de cette fièvre hémorragique identifiée en 1976, a tué au moins 2 811 personnes sur 5 864 cas, selon un dernier bilan arrêté au 18 septembre. 632 des décès ont été enregistrés en Guinée d'après la même source.

SELON L'UE

L'épidémie d'Ebola ne pourra pas être stoppée avant fin 2014

La progression de l'épidémie d'Ebola ne pourra pas être stoppée avant fin 2014, l'un des principaux défis étant d'empêcher une propagation en Afrique, ont estimé mercredi deux experts de la Commission européenne de retour d'une mission sur le terrain.

La communauté internationale ne pourra pas venir à bout de la «progression exponentielle» de l'épidémie Ebola sous peu. Elle pourrait être au mieux «stabilisée», fin 2014, a estimé le représentant de la direction générale à l'aide humanitaire de la Commission européenne, Philippe Maunahan.

Encore un tel coup d'arrêt à la propagation suppose que «tout aille bien», a estimé de son côté Marcus Cornaro, qui dirige le département Développement et Coopération de la Commission.

Cela signifie qu'il faut que les dirigeants des pays touchés fassent preuve d'un «fort leadership», qu'il y ait «un soutien massif international», et que les habitants des pays touchés «prennent les choses en main individuellement», alors que l'isolement des malades est une clé pour stopper le virus, ajoute M. Cornaro.

Les deux hommes étaient d'une mission au Liberia et en Sierra Leone, qui se trouvent à l'épicentre de l'épidémie avec la Guinée.

«Si l'épidémie s'étend au-delà, ce sera un défi supplémentaire, raison pour laquelle une partie de la réponse de l'UE est d'assurer que les mesures requises de prévention sont prises



dans les pays voisins et d'Afrique en général», a souligné M. Cornaro.

Mais il a réitéré l'appel à ne pas isoler les pays touchés que ne cessent de lancer les organisations mobiles. Maintenir les liaisons, en particulier aériennes «est vital psychologiquement et logistiquement», a-t-il insisté.

Autre préoccupation, celle des prévisions alimentaires qui menacent, les perturbations de toute la vie économique faisant monter les prix et les récoltes de l'été prochain étant susceptibles d'être affectées.

Sur place toutefois, la riposte s'améliore de manière très marquée en ce qui concerne la coordination et la prise de conscience, s'est félicité M. Cornaro.

«La question est: comment mettre en place un système suffisamment sûr pour permettre la mobilisation des personnels de santé locaux et

étrangers, directement mis en danger», a-t-il relevé.

Il a jugé que l'opération controversée de confinement menée pendant trois jours au Sierra Leone était «largement un succès» pour avoir contribué à la sensibilisation de la population en évitant de tourner à «la chasse aux sorcières».

L'Union européenne s'est mobilisée en débloquant 150 millions d'euros de son budget en faveur des pays touchés, une contribution que les Etats membres ont commencé à compléter avec des engagements qui s'élèvent pour l'instant à 78 millions d'euros, selon la Commission.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave de l'histoire de cette fièvre hémorragique identifiée en 1976, a tué au moins 2 811 personnes sur 5 864 cas, selon le dernier bilan de l'OMS arrêté au 18 septembre.

L'ONU préoccupée par la mortalité élevée dans les prisons de RD Congo



L'ONU s'est inquiétée mercredi à Kinshasa de la mortalité élevée qui règne dans les prisons en République démocratique du Congo et qui ne donne selon elle aucun signe de baisse.

«Nous avons noté dix cas de décès dans les lieux de détention» au mois d'août et ce «nombre constant de décès en détention (...) nous préoccupe énormément», a déclaré le directeur du Bureau conjoint de l'ONU pour les droits de l'homme en RDC, Scott Campbell, à l'issue d'une conférence de presse.

Déplorant le «manque d'infrastructures» et la «surpopulation» dans les cachots et prisons, M. Campbell a appelé les autorités congolaises à «accélérer la réforme du système pénitentiaire» et notamment «la formation du personnel». (APS)

THÉÂTRE

Générale de la pièce *Laylat Chak* au TNA

La générale de la pièce de théâtre *Laylat Chak* (Nuit du doute), un huis clos tragi-comique entre des employés et des locataires d'un hôtel sur le point d'être démolie pendant les années de violence terroriste en Algérie, a été faite mercredi soir à Alger.

Produite par le Théâtre national algérien (TNA), cette pièce en arabe dialectal d'une heure, mise en scène par Ahmed Khoudi sur un texte du journaliste et écrivain algérien Arezki Metref, réunit pour une dernière nuit sur leur lieu de travail et de vie six personnages qui vont être embarqués dans une histoire de meurtre après la visite impromptue d'un officier de police.

Dans un décor unique représentant la réception d'un hôtel vétuste, une femme de ménage veuve et mère de sept enfants, un artiste mégalomane reconvertis en faussaire, un réceptionniste grincheux, un vendeur de sardines typiquement algérien, un enseignant désespéré d'avoir un logement décent et un creuseur de tombes vont dissenter de leurs malheurs respectifs, alors que dehors un climat de «guerre» s'est installé.

Surpris par l'arrivée d'un policier soupçonneux et brutal, ces personnages hauts en couleur vont tuer par inadvertance leur visiteur nocturne, avant de se lancer dans un simulacre de procès pour désigner un coupable, une situation ubuesque qui sert également de prétexte pour dépeindre, non sans ironie, la situation sociopolitique de l'Algérie des années 1990.

Avec des répliques parfois cinglantes et un humour qui jongle entre sarcasmes, burlesque et absurde, le texte d'Arezki Metref, initialement écrit en français au début des années 2000, est bien exploité par une mise en scène qui tire son efficacité dans les déplacements ingénieux des comédiens sur scène et leur capacité à former un groupe homogène.

Cette force du groupe s'est d'ailleurs illustrée dans les nombreuses répliques exécutées en chœur par les comédiens, particulièrement lorsqu'il s'agissait d'allusions à peine voilées à des phénomènes comme la corruption ou le népotisme, une vision critique de la société communiquée au spectateur grâce aux ressorts de l'humour.

Seul bémol de la pièce, sa conclusion jugée abrupte par quelques présents qui auraient souhaité un dénouement moins expéditif (la destruction de l'hôtel), à la hauteur de l'intrigue proposée durant la pièce.

Paru en 2002 en France, le texte initial en français de cette pièce avait été joué en 2003 par des comédiens français et algériens à La Courneuve (banlieue parisienne) sur une mise en scène d'Ahmed Khoudi.



L'association "Nedjm Kortoba" de Constantine lauréate du Festival national du malouf



L'association musicale constantinienne "Nedjm Kortoba", a remporté le premier prix de la 8^e édition du festival culturel national du malouf, clôturé mardi soir au palais Ahmed-Bey de Constantine.

Le choix de cette association musicale parmi 15 formations en lice pour le concours de ce festival organisé au cœur du fabuleux décor du palais du dernier des beys de Constantine, "n'a pas été chose aisée au vu du niveau artistique appréciable des groupes candidats", ont affirmé les membres du jury.

L'association musicale "Nedjm Kortoba", également lauréate en juillet 2014 du festival du hawzi de Tlemcen, doit son niveau, comme l'ont souligné ses membres, à la formation qu'ils ont reçue de la part de grands maîtres constantinois du malouf.

Les deuxièmes et troisième prix de cette édition sont revenus, respectivement, à l'association "Layali El Andalous" de Sétif et à la troupe "Malek Cheloug" de Constantine.

Les trois formations qui ont pris place sur le podium, représenteront l'Algérie au prochain Festival international du malouf, a souligné le commissaire de cette manifestation, Amar Aziez.

La soirée de clôture a été animée par l'orchestre national de musique andalouse qui a subjugué, par sa maîtrise, le public venu nombreux au palais Ahmed Bey.

Cette 8^e édition a été marquée par la participation, hors compétition, d'associations musicales et de chanteurs des écoles du malouf et de la musique andalouse, venus de Tlemcen, d'Alger et de Constantine.

TOURISME

Saïda: une étude pour la promotion du village «Tifrit» en pôle touristique



Une étude pour la promotion du village «Tifrit» relevant de la commune «Aïn Soltane» en pôle touristique, a été présentée mercredi lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya de Saïda.

Une fois approuvée l'étude élaborée par le bureau d'études «URBAT», ce village aux paysages naturels pittoresques situé au nord de Saïda fera l'objet d'une opération d'aménagement pour la promotion du tourisme local.

L'étude porte sur la création d'un système de déversement des eaux sous forme de cascades dans cette bourgade verdoyante nichée entre deux monts, la réalisation d'aires de jeux pour enfants, d'un parking automobile et de cafétérias. Dix infrastructures au village de Tifrit seront exploitées dont un siège de la garde

communale, une ancienne école pour être reconvertis en installations touristiques, a indiqué le chef de daïra de Ouled Brahim qui devra gérer ce projet.

Le wali de Saïda, M. Said Meziane a insisté, dans son intervention, sur la nécessité d'approfondir l'étude donnant des instructions aux concernés pour assurer un suivi, nettoyer et recenser le nombre de visiteurs, entre autres. Il a également suggéré une formation préalable des jeunes locaux dans le domaine touristique. Tifrit, qui dispose de paysages féeriques alliant cascades, oueds et montagnes, possède tous les atouts pour devenir un pôle touristique d'excellence dans la wilaya générant des activités et de l'emploi pour la population locale, a-t-on soutenu.

APS

BRONCHIOLITE DU NOURRISSON : La kiné respiratoire en question

La bronchiolite du nourrisson est une maladie respiratoire d'origine virale, principalement causée par le virus respiratoire syncytial.

Cette maladie très contagieuse touche chaque hiver près de 30 % des nourrissons. Elle se traduit par un rhume et une toux pouvant évoluer vers une gêne respiratoire et des difficultés à s'alimenter. Le traitement de la bronchiolite repose sur le lavage du nez avec un sérum physiologique, voire un apport d'oxygène si nécessaire. La kinésithérapie respiratoire est souvent prescrite pour aider l'enfant à expulser les sécrétions bronchiques par la bouche, bien que la preuve de son efficacité n'ait été peu évaluée.

Des pédiatres suisses ont réalisé une étude sur 99 enfants de moins de 1 an (environ quatre mois en moyenne) admis à l'hôpital pour une bronchiolite. L'objectif était de comparer l'évolution de la maladie sous la forme du traitement standardisé ou pas. Les bébés participants bénéficiaient d'un traitement symptomatique (lavage du nez, oxygénéation si nécessaire). Pour cinquante d'entre eux, cette prise en charge

était associée à de la kinésithérapie respiratoire.

Les résultats obtenus dans chaque groupe sont comparables. Avec ou sans kinésithérapie respiratoire, le délai pour observer une amélioration de l'état de santé de l'enfant (amélioration de la respiration, du sommeil et de l'alimentation) semble identique. Pour les auteurs, le traitement par kinésithérapie respiratoire n'est donc pas justifié chez un nourrisson hospitalisé pour bronchiolite.



Bébés nageurs et plouf, bronchiolite

La bronchiolite est une infection respiratoire d'origine virale. Elle est fréquente chez le nourrisson puisqu'elle concerne environ un tiers des enfants de moins de deux ans. Elle touche les bronches les plus petites. Le virus se transmet par l'intermédiaire des mains ou d'objets contaminés par la toux ou les éternuements. Le manque d'hygiène, les lieux mal aérés et la veille en collectivité sont des facteurs de risque.

Les activités de type « bébés nageurs » semblent constituer un facteur de risque supplémentaire. Selon une étude belge récente, les enfants de moins de deux ans ayant fréquenté des piscines chlorées seraient 1,7 fois

plus nombreux à avoir développé une bronchiolite. Ce risque augmenterait avec le temps total passé en piscine. Les auteurs émettent l'hypothèse que les poumons des bébés n'étaient pas complètement développés, ils seraient alors sensibles au chlore et à certaines autres substances irritantes présentes dans les piscines. Cette irritation pourrait être à l'origine d'une moins grande résistance au virus de la bronchiolite.

Rappelons également que de nombreuses études ont montré que la fréquentation régulière des piscines chlorées augmente le risque d'asthme chez l'enfant et l'adulte (par exemple chez les maîtres-nageurs).



La coqueluche préfère les asthmatiques

La coqueluche est une infection respiratoire causée par une bactérie, *Bordetella pertussis*. Elle provoque une toux caractéristique : quintes répétées et sévères, suivies d'inspirations bruyantes. Outre la fatigue liée à la toux, la coqueluche peut entraîner l'origine de graves complications chez les nourrissons, telles des convulsions, des difficultés respiratoires et des troubles cardiaques. Une équipe américaine a mené une étude comparative pour savoir si les enfants asthmatiques étaient plus à risque de développer une coqueluche. Pour cela, 164 enfants (filles et garçons) ayant eu la coqueluche entre 2004 et 2005 ont été comparés à 328 enfants n'ayant pas eu la coqueluche. L'âge de survenue de la coqueluche était en moyenne de 14 mois. Parmi les patients, 11% avaient développé une coqueluche, soixante-deux étaient asthmatiques avant l'infection.

Les résultats montrent une association entre asthme et coqueluche chez les enfants : l'asthme augmenterait de 17 % le risque de coqueluche. Les auteurs soulignent l'importance de faire systématiquement vacciner les enfants asthmatiques contre la coqueluche.

DUR DUR D'ÊTRE UN BÉBÉ

Les premières années de vie sont des années d'apprentissage et de découverte. Cette période est aussi pleine de dangers et impose une grande vigilance de la part des adultes. Une équipe australienne a identifié les causes de blessure et d'accident nécessitant une hospitalisation chez les enfants âgés de zéro à 4 ans. Les auteurs ont analysé les données des services hospitaliers de Nouvelle Galles du Sud (en Australie) entre 1999 et 2009. Au total, 64 495 enfants ont été hospitalisés pour blessure et accident au cours de cette période (58 % de garçons). Les enfants de 2 ans représentaient 24 % des cas. Cette étude a mis en évidence des particularités en fonction de l'âge de l'enfant. Au cours de la



première année de vie, les chutes des enfants portés constituent la majorité des accidents. La deuxième année (de 12 à 24 mois) est marquée par un taux important de brûlures diverses, par boisson, aliment ou huile de cuisson. Les chocs contre des objets arrivent en seconde position. À deux ans, les accidents sont majoritairement causés par les chutes dans les aires de jeux. De 3 à 4 ans, les chutes dans les aires de jeux représentent les accidents les plus fréquents, avec une prédominance pour le sexe masculin. Cette étude aide à mieux connaître les causes d'accidents dans la tranche d'âge 0-4 ans. Ces éléments sont intéressants car ils contribuent à définir des actions de prévention ciblées selon l'âge de l'enfant.

Fumer tue aussi les nourrissons

La mort subite du nourrisson (MSN) concerne chaque année plus de deux cents enfants en France. Bien qu'aucune cause unique ne puisse expliquer ces décès, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés et des campagnes de sensibilisation ont été organisées auprès des parents. Recommander le couchage des bébés sur le dos, sur une literie ferme, sans couverture ni oreiller, dans une chambre où la température reste modérée (16 à 19 °C) a permis de réduire de façon importante le nombre de MSN depuis le début des années 1990.

Le tabagisme passif (inhaler la fumée de quelqu'un d'autre pendant ou après la grossesse) constitue également un facteur de risque de mort subite du nourrisson sur lequel il est possible d'intervenir. Une récente étude néerlandaise illustre l'implication du tabagisme parental sur le risque de MSN. Selon les résultats de cette étude, le fait qu'un des parents fume accroît le risque de mort subite du nourrisson, sans noter toutefois de différence entre le fait que ce soit le père ou la mère qui fume. Ce risque est encore plus important lorsque les deux parents fument.

Pour les auteurs, le tabagisme des parents constitue donc un risque majeur de mort subite du nourrisson, bien que la position couchée sur le ventre. Il paraît donc essentiel de sensibiliser les parents dans ce sens.

Foyer sans fumée, oreilles en bonne santé

Par tabagisme passif, on entend les effets de la fumée provenant de la combustion de la cigarette mais également de celle expirée par le fumeur. Les effets du tabagisme passif sont aujourd'hui reconnus et combattus par l'instauration de plusieurs mesures de protection des non-fumeurs. Comme les adultes, les enfants sont victimes du tabagisme passif : chez eux, la fumée de cigarette favorise entre autres la survenue d'infections ORL (otites, rhinopharyngites, etc.).

Une étude américaine récente montre une tendance au changement de comportement chez les parents fumeurs. Aux États-Unis, la proportion de parents ayant des enfants de moins de six ans et ne fuman plus à la maison s'est fortement accrue en treize ans, passant de 45 % en 1993 à 86 % en 2006. L'étude met en parallèle une diminution non négligeable du taux annuel d'otites moyennes chez les enfants américains de moins de six ans au cours de cette période.

Pour les auteurs, il semble que la diminution du tabagisme passif, en particulier au sein des foyers américains, ait contribué à la réduction du taux d'otites chez les enfants. Un autre élément doit également être associé à ces résultats encourageants : l'introduction en 2000 de la vaccination antipneumococcique qui a un effet préventif sur les otites des enfants.

In: [www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3603333/](#)

ENFANTS Pourquoi ils doivent bien se laver les mains

La grippe est encore loin. Mais en voyant leurs enfants tousser, certains parents pourraient bien avoir un nouveau motif d'inquiétude : l'AVC chez l'enfant.



chirurgie cardiaque ou cérébrale courront des risques accrus de subir un AVC pédiatrique.

Une bonne hygiène

L'équipe américaine a comparé les données médicales de 102 enfants qui ont souffert d'un AVC ischémique (obstruction des vaisseaux par un caillot sanguin) à 306 enfants qui n'ont jamais eu d'AVC. Ils ont ensuite

regardé si les enfants avaient été touchés par une infection ménitrice dans les deux années précédant leur AVC.

Verdict : les enfants ayant eu un AVC avaient 12 fois plus de risques d'avoir eu une infection dans les trois jours précédant leur accident vasculaire cérébral.

« L'infection déclenche un effet inflammatoire qui peut

rendre le sang plus prompt à coaguler », explique l'étude. « Ces résultats confirment l'importance de prévenir les infections en gardant une bonne hygiène », concluent les chercheurs.

Alors, à l'approche des premiers virus, soyez vigilants : vaccinez vos enfants, vérifiez qu'ils se lavent bien les mains et qu'ils se couvrent la bouche quand ils toussent ou éternuent.

Mortalité infantile : un décès sur deux intervient avant l'âge d'un mois

Plus de 6 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année dans le monde. Cela, fois sur deux, le décès intervient chez des nouveau-nés de moins de 5 mois.

Selon les dernières estimations de l'Organisation des Nations unies (ONU), plus de 6 millions d'enfants sont décédés avant l'âge de 5 ans. L'an dernier, la plupart d'entre eux, de causes qui auraient pu être évitées.

Pneumonie, diarrhée et paludisme sont les principales pathologies responsables de ces décès prématurés mais la sous-nutrition reste malgré tout responsable de plus d'un décès sur deux chez les enfants de moins de 5 ans. Les complications pendant et après l'accouchement sont également une des causes fréquentes et qui pourraient être évitées, selon l'ONU, en s'assurant que chaque naissance est assistée par un personnel qualifié et que la maman a accès à des soins hospitaliers en cas d'urgence». Cela va dans le sens des objectifs de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Unicef qui, en juin dernier, ont lancé un plan pour mettre fin à la mortalité néonatale à l'horizon 2030.

Parmi les chiffres dévoilés par le rapport de l'ONU, on apprend que :

- Le taux mondial de mortalité des enfants de moins de 5 ans a chuté de près de moitié entre 1990 et 2013, sauf à la mise en place d'une politique d'accès à l'eau potable et au développement du planning familial.

« Environ la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans sont enregistrés en Inde, au Pakistan, au Nigeria, en République démocratique du Congo et en Chine. »

Sur les 6 millions d'enfants décédés l'an dernier, 2,8 millions (soit près de un sur deux) étaient des nouveau-nés de moins d'un mois.

L'Afrique sub-saharienne a réussi à diminuer le nombre de décès infantiles de 48 % depuis 1990, mais le taux de mortalité infantile reste élevé avec 92 décès pour 1000 naissances, soit une moyenne 15 fois plus élevée que certains pays occidentaux.

« Au Rwanda, où 64 % des partenaires sont des femmes, le taux de mortalité est passé de 152 pour 1000 naissances en 1990 à 52 pour 1000 en 2013, suite à la mise en place d'une politique d'accès à l'eau potable et au développement du planning familial.

ctembre 2014

Fumer tue aussi les nourrissons

La mort subite du nourrisson (MSN) concerneait chaque année plus de deux cents enfants en France. Bien qu'aucune cause unique ne permette d'expliquer ces décès, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés et des campagnes de sensibilisation ont été organisées auprès des parents. Recommander le couchage des bébés sur le dos, sur une literie ferme, sans couverture ni oreiller, dans une chambre où la température reste modérée (18 à 19°C) a permis de réduire de façon importante le nombre de MSN depuis le début des années 1990.

Le tabagisme passif (inhaler la fumée de quelqu'un d'autre pendant ou après la grossesse) constitue également un facteur de risque de mort subite du nourrisson sur lequel il est possible d'intervenir. Une récente étude néerlandaise illustre l'implication du tabagisme parental sur le risque de MSN. Selon les résultats de cette étude, le fait qu'un des parents fume accroît le risque de mort subite du nourrisson, sans porter toutefois de différence entre le fait que ce soit le père ou la mère qui fume. Ce risque est encore plus important lorsque les deux parents fument.

Pour les auteurs, le tabagisme des parents constitue donc un risque majeur de mort subite du nourrisson, après la position couché sur le ventre. Il paraît donc essentiel de sensibiliser les parents dans ce sens.

Foyer sans fumée, oreilles en bonne santé

Par tabagisme passif, on entend les effets de la fumée provenant de la combustion de la cigarette mais également de celle expirée par le fumeur. Les méfaits du tabagisme passif sont aujourd'hui reconnus et combattus par l'instauration de plusieurs mesures de protection des non-fumeurs. Comme les adultes, les enfants sont victimes du tabagisme passif : chez eux, la fumée de cigarette favorise entre autres la survenue d'infections ORL (otites, rhinopharyngites, etc.).

Une étude américaine récente montre une tendance au changement de comportement chez les parents fumeurs. Aux États-Unis, la proportion de parents ayant des enfants de moins de six ans et ne fumanant plus à la maison s'est fortement accrue en treize ans, passant de 45% en 1993 à 86% en 2006. L'étude met en parallèle une diminution non négligeable du taux annuel d'otites moyennes chez les enfants américains de moins de six ans au cours de cette période.

Pour les auteurs, il semble que la diminution du tabagisme passif, en particulier au sein des foyers américains, ait contribué à la réduction du taux d'otites chez les enfants. Un autre élément doit également être associé à ces résultats encourageants : l'introduction en 2000 de la vaccination antipneumococcique qui a un effet préventif sur les otites des enfants.

ENFANTS

Pourquoi ils doivent bien se laver les mains

La grippe est encore loin. Mais en voyant leurs enfants tousser, certains parents pourraient bien avoir un nouveau motif d'inquiétude : l'AVC chez l'enfant.

Nez qui coule, éternuements, toux. Chez certains enfants, les rhumes et autres infections mineures peuvent augmenter le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC) pédiatrique, au moins de façon temporaire. Cette nouvelle étude parue dans la revue scientifique *Neurology* début septembre pourrait bien effrayer des parents anxieux. Un AVC se produit lorsque la circulation normale du sang vers le cerveau est interrompue, en raison de l'occlusion ou de la rupture de vaisseaux sanguins.

Les parents doivent-ils appeler les urgences si leur enfant touze ? Les auteurs de l'étude relativisent la portée de leurs résultats : « ce n'est pas une grande nouvelle pour les parents ». L'inquiétude peut être légitime à propos du moment où les enfants présentent déjà des risques d'AVC. C'est le cas par exemple des enfants qui souffrent de drépanopathie ou de maladie cardiaque congénitale». C'est l'auteure de l'étude Heather Fullerton, directrice du Pediatric Brain Center à l'hôpital pour enfants de San Francisco, aux États-Unis. Les enfants qui ont eu une jeunie, un traumatisme cérébral ou cervicale ou ont subi une



chirurgie cardiaque ou cérébrale courront des risques accus de subir un AVC pédiatrique.

Une bonne hygiène

L'équipe américaine a comparé les données médicales de 102 enfants qui ont souffert d'un AVC ischémique (obstruction des vaisseaux par un caillot sanguin) à 306 enfants qui n'ont jamais eu d'AVC. Ils ont ensuite

regardé si les enfants avaient été touchés par une infection mineure dans les deux années précédant leur AVC.

Verdict : les enfants ayant eu un AVC avaient 12 fois plus de risques d'avoir eu une infection dans les trois jours précédant leur accident vasculaire cérébral.

« L'infection déclenche un effet inflammatoire qui peut

rendre le sang plus prompt à coaguler », explique l'étude. Ces résultats confirment l'importance de prévenir les infections en gardant une bonne hygiène», concluent les chercheurs.

Alors, à l'approche des premiers virus, soyez vigilante : vaccinez vos enfants, vérifiez qu'ils se lavent bien les mains et qu'ils se couvrent la bouche quand ils toussent ou éternuent.

Mortalité infantile : un décès sur deux intervient avant l'âge d'un mois

Plus de 6 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année dans le monde. Une fois sur deux, le décès intervient chez des nouveau-nés de moins d'un mois.

Selon les dernières estimations de l'Organisation des Nations unies (ONU), plus de 6 millions d'enfants sont décédés avant l'âge de 5 ans. En dernier, la plupart d'entre eux, de causes qui auraient pu être évitées.

Pneumonie, diarrhée et paludisme sont les principales pathologies responsables de ces décès prématurés mais la sous-nutrition reste malgré tout responsable de plus d'un décès sur deux chez les enfants de moins de 5 ans. Les complications, pendant et après l'accouchement sont également une des causes fréquentes et qui pourraient être évitée, selon l'ONU, en s'assurant que chaque naiss-



sance est assistée par un personnel qualifié et que la maman a accès à des soins hospitaliers en cas d'urgence". Cela va dans le sens des objectifs de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Unicef qui, en juin dernier, ont lancé un plan pour mettre fin à la mortalité néonatale à l'horizon

2035.

Parmi les chiffres dévoilés par le rapport de l'ONU, on apprend que :

- Le taux mondial de mortalité des enfants de moins de 5 ans a chuté de près de moitié entre 1990 et 2013, passant de 12,7 millions à 6,3 millions.

- Environ la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans sont enregistrés en Inde, au Pakistan, au Nigeria, en République démocratique du Congo et en Chine.

- Sur les 6 millions d'enfants décédés l'an dernier, 2,8 millions (soit près de un sur deux) étaient des nouveau-nés de moins d'un mois.

L'Afrique sub-saharienne a réussi à diminuer le nombre de décès infantiles de 48% depuis 1990, mais le taux de mortalité infantile reste élevé : 52 décès pour 1 000 naissances, soit une moyenne 15 fois plus élevée que celles qui sont payantes.

- Au Rwanda, où 64% des parlementaires sont des femmes, le taux de mortalité est passé de 152 pour 1 000 naissances en 1990 à 52 pour 1 000 en 2013, suite à la mise en place d'une politique d'accès à l'eau potable et au développement du planning familial.

69^e SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

M. Lamamra assiste au débat général de la 69^e AG de l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui représente l'Algérie à la 69^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, a assisté mercredi à New York à l'ouverture du débat général de cette session. Lors de la plénière présidée par l'ancien ministre des Affaires étrangères ougandais, Sam Kahamba Kutesa, la première intervention est revenue à la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, qui a plaidé dans son discours pour une meilleure gouvernance de l'internet et pour l'adaptation des mesures idoines pour la protection de la vie privée sur le web. Pour sa part, le président des Etats-Unis, Barack Obama a appelé à une meilleure cohésion de la communauté internationale face aux nouveaux défis que connaît le monde. M. Lamamra est arrivé samedi dernier à New York pour prendre part aux travaux de la 69^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies.

Cameron : l'Iran devrait pouvoir contribuer à une solution en Syrie

Le Premier ministre britannique David Cameron, a estimé mercredi qu'il faut donner à l'Iran l'occasion de montrer qu'il peut contribuer à une solution en Syrie», devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York. «Les dirigeants iraniens pourraient aider à vaincre la menace de l'organisation autoproclamée Etat Islamique» (EI) (Daech), a ajouté le Premier ministre, qui a rencontré mercredi à l'ONU le président iranien Hassan Rohani, une première rencontre entre les dirigeants de ces deux pays depuis la révolution iranienne de 1979. Les dirigeants iraniens «pourraient aider à rendre l'Irak plus stable et plus ouvert et la Syrie aussi», a souligné M. Cameron. «Et s'ils sont prêts à le faire, nous devrions accueillir favorablement cette implication». Londres participe aux négociations en cours à New York entre six grandes puissances et l'Iran sur le programme nucléaire controversé de Téhéran. Les Occidentaux soupçonnent l'Iran de vouloir se doter de l'arme atomique sous couvert d'un programme nucléaire civil, ce que Téhéran dément.

Ban Ki-moon nommera une commission de révision sur les opérations de paix de l'ONU

Le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a fait savoir mercredi qu'il nommera une commission de haut niveau afin de passer en revue les opérations de paix de l'ONU pour mieux relever les défis du monde actuel. M. Ban s'exprimait lors de son discours d'ouverture devant l'Assemblée générale des Nations unies du débat général annuel de haut niveau entre les 193 membres de l'organisation. «Afin de mieux relever les défis devant nous, j'ai appelé à une révision des opérations de paix des Nations unies et nommerai une commission d'examen de haut niveau dans les prochaines semaines», a-t-il indiqué, sans donner davantage de précisions sur cette équipe.

Les opérations de paix de l'ONU comprennent principalement des opérations de médiation de paix, de consolidation de paix et d'efforts de maintien de la paix. Elles se sont avérées être l'un des outils les plus puissants de l'ONU ayant pour objectif d'aider les pays hôtes à gérer le passage difficile de la guerre à la paix. Les efforts de maintien de la paix sont flexibles et ont été déployés dans de nombreuses configurations au cours des deux dernières décennies. Dix-sept opérations de paix des Nations unies sont en cours à l'heure actuelle sur quatre continents.

Intense activité de M. Lamamra

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu mercredi à New York, avec ses homologues grec, néo-zélandais, allemand, serbe, colombien et azéri, en marge de la 69^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies.



Avec le ministre grec des Affaires étrangères, Evangelos Venizelos, il a été convenu d'œuvrer de concert pour la structuration de la coopération bilatérale, de l'institutionnalisation de la concertation politique et de la consolidation de la coopération économique, notamment dans le domaine de l'énergie. Les questions internationales notamment la situation dans le Sahel, en Libye et au Proche-Orient ont fait l'objet d'un examen et d'un échange approfondi.

La rencontre avec le ministre néo-zélandais, Murray McCully, a été l'occasion pour les deux responsables de s'informer mutuellement sur les développements politiques et les avancées économiques et sociales dans les deux pays et d'échanger leurs analyses respectives sur les questions internationales d'actualité notamment la situation en Libye et au Moyen-Orient.

La candidature de la Nouvelle-Zélande à un siège non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies a également été évoquée. Lors de son entretien avec son ho-

mologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, M. Lamamra, a mis en exergue le rôle que peut jouer l'Allemagne dans l'effort national de réhabilitation de l'outil industriel et de la relance de ce secteur à la faveur du prochain programme national de développement. Les deux ministres se sont dits satisfaits du niveau actuel de la concertation politique et ont décidé de l'approfondir davantage en multipliant les échanges de visite de haut niveau.

La situation dans la région du Sahel et en Libye, le dialogue inter-malien, la Palestine, et le problème du terrorisme, figuraient en bonne place dans l'échange entre les chefs de diplomatie des deux pays. L'entretien avec son homologue serbe, M Ivica Dačić, a donné lieu à une identité de vue sur l'approche adoptée pour donner une dimension qualitative aux relations bilatérales, notamment dans leurs volets économique et de partenariat.

Pour ce faire, les deux ministres se sont mis d'accord pour intensifier les contacts à travers notamment la concertation politique entre les départements des

Affaires étrangères des deux pays et L'augmentation de la cadence des visites de haut niveau.

Une rencontre a réuni, M. Lamamra avec Mme Guebre Selassie, envoyée spéciale du secrétaire général des Nations unies pour le Sahel, au cours de laquelle la situation dans la région a été passée en revue. M. Lamamra a rencontré son homologue colombienne, Mme María Angela Holguín Cuellar. Au plan bilatéral, la coopération économique, la coordination et l'échange d'expériences en matière sécuritaire et l'ouverture d'une ambassade colombienne à Alger, ont constitué les principaux points abordés par les deux responsables.

Les dossiers malien et libyen ainsi que les principaux sujets de l'actualité internationale ont été abordés. M. Lamamra s'est également entretenu avec son homologue d'Azerbaïdjan, M. Elmər Məmmədərov, avec lequel il a abordé les questions inhérentes aux relations bilatérales et le moyen de leur renforcement avec l'ouverture d'une ambassade de ce pays en Algérie.

Obama appelle à l'«unité» face aux différentes menaces qui guettent la paix dans le monde

Le président américain Barack Obama a concedé, dans son discours prononcé mercredi au siège de l'ONU, un privilège à au moins quatre dossiers qui font l'actualité mondiale dont la montée de l'extrémisme, le conflit en Ukraine, le dossier nucléaire iranien et la fièvre Ebola.

La coalition contre l'organisation autoproclamée l'Etat islamique (Daech), le conflit en Ukraine, le dossier nucléaire iranien et la fièvre Ebola sont les principaux énoncés du discours du Président Obama prononcé devant l'assemblée générale annuelle de l'Organisation des Nations unies (ONU) à New York. M. Obama a appelé le monde à se joindre à la lutte contre les éléments de Daech en Irak et en Syrie, a estimé que «le monde a atteint un tournant entre la guerre et la paix», c'est pourquoi, souligne-t-il, Washington est décidée d'être «un partenaire respectueux et constructif pour affronter, par la force, les militants de l'organisation djihadiste». Il a aussi imploré "les pays du Moyen-Orient de s'attaquer aux conditions qui mènent à la montée de l'extrémisme et au financement des groupes terroristes".

«Le seul langage que ces tuteurs comprennent est celui de la force», a lancé M. Obama. «Les Etats-Unis travailleront avec une vaste coalition pour démanteler ce réseau de mort», a-t-il ajouté. «Nous n'agissons pas seuls», a-t-il martelé, réaffirmant qu'il n'avait pas l'intention «d'envoyer des troupes américaines occuper des territoires étrangers».

«Nous ne céderons pas devant les menaces et nous démontrerons que l'avenir ap-

partient à ceux qui construisent, pas à ceux qui détruisent», a-t-il poursuivi, réaffirmant sa volonté de «détruire ce groupe».

Le président américain a aussi appelé à lutter contre l'espace occupé par les extrémistes «sur internet et sur les réseaux sociaux». Dans le même contexte, le président américain, qui venait d'axer son discours sur la lutte contre les éléments de Daech en Irak et en Syrie, a estimé que «le monde a atteint un tournant entre la guerre et la paix», c'est pourquoi, souligne-t-il, Washington est décidée d'être «un partenaire respectueux et constructif pour affronter, par la force, les militants de l'organisation djihadiste». Il a aussi imploré "les pays du Moyen-Orient de s'attaquer aux conditions qui mènent à la montée de l'extrémisme et au financement des groupes terroristes".

«Ultimement, la tâche de rejeter le sectarisme et l'extrémisme est une tâche générationnelle – une tâche pour les gens du Moyen-Orient eux-mêmes», a dit le président Obama. Sur un autre chapitre, celui du conflit en Ukraine, Obama a dénoncé à la tribune de l'ONU, les actions de la Russie en Europe, tout en tendant la main à Moscou, appelé à choisir «de chemin de la diplo-

matie et de la paix» dans la crise en Ukraine. Selon Obama, la situation en Ukraine «nous renvoie à une époque où les grandes nations pétiaient pour poursuivre des ambitions territoriales». «Les actions russes en Ukraine défient l'ordre mondial», a lancé le président américain devant l'AG de l'ONU, en présence notamment du ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. Il a dénoncé l'«annexion» de la Crimée par Moscou et son «soutien» aux séparatistes prorusse en Ukraine, tout en promettant la levée des sanctions si la Russie venait à faire des «concessions diplomatiques». Le président américain n'a pas manqué de revenir sur le dossier nucléaire iranien, appelant les dirigeants de l'Iran à «ne pas laisser passer la chance» d'un accord sur leur programme nucléaire controversé.

«L'Amérique recherche une solution diplomatique au problème nucléaire iranien» afin de stopper la prolifération nucléaire et de rendre le monde plus sûr, a assuré M. Obama. «Cela ne peut se faire que si l'Iran saisit cette occasion historique», a-t-il lancé. «Mon message aux dirigeants et au peuple iranien est simple: ne laissez pas passer cette chance», a-t-il ajouté.

Ainsi, le président américain a plaidé mercredi pour qu'un «effort plus important» soit engagé au niveau international pour éradiquer la plus grave épidémie du virus Ebola depuis son identification en 1976, qui sévit en Afrique de l'Ouest. «Nous avons besoin de faire un effort plus important pour donner un coup d'arrêt à cette maladie qui pourrait tuer des centaines de milliers de personnes, infligeant des souffrances horribles, déstabilisant des économies, et qui se déplace rapidement au-delà des frontières», a-t-il déclaré. Au niveau interne, M. Obama a évoqué les «tensions raciales» qui traversent la société américaine, rappelant les manifestations de Ferguson, après qu'un jeune Noir ait été abattu par un policier blanc début août. «Au milieu d'un été marqué par l'instabilité au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, je sais que le monde a aussi prêté attention à ce qui se passait dans la petite ville américaine de Ferguson, dans le Missouri (Centre), a-t-il déclaré. «Oui, nous avons nos propres tensions raciales et ethniques», a-t-il poursuivi en conclusion de son discours devant l'assemblée générale des Nations unies à New York, en plaident pour le «respect de l'autre». APS

UKRAINE

Le 1^{er} ministre appelle à ne pas lever les sanctions contre la Russie

Le Premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk a exhorté mercredi les Occidentaux à ne pas lever leurs sanctions contre la Russie tant que l'Ukraine n'aurait pas retrouvé «l'intégralité de son territoire».



«Nous appelons nos partenaires à ne pas lever les sanctions tant que l'Ukraine n'aura pas retrouvé le contrôle de l'intégralité de son territoire», a déclaré M. Iatseniouk devant l'Assemblée générale de l'ONU, dénonçant une fois de plus «l'invasion» russe dans l'est

de l'Ukraine. Quelques heures plus tôt, le président américain Barack Obama avait promis à la tribune de l'ONU que les Occidentaux lèveraient les sanctions si la Russie choisissait «le chemin de la diplomatie et de la paix».

POLOGNE

Début des exercices militaires de l'OTAN «Anaconda 2014»

Des exercices militaires de très grande ampleur de l'OTAN baptisés «Anaconda 2014» ont commencé, mercredi, dans le nord de la Pologne avec la participation de plus de 12.000 soldats dont 750 militaires appartenant à des forces armées alliées, a annoncé le ministère polonais de la Défense.

Organisées tous les deux ans depuis 2006 par l'armée polonaise sous le nom de code d'«Anaconda», ces manœuvres rassemblent des soldats d'Estonie, Lituanie, Pays-Bas, Répu-

blique Tchèque, Hongrie, Canada, Etats-Unis et Royaume-Uni, qui s'entraînent dans le nord de la Pologne jusqu'au 3 octobre. Ces exercices ont pour objectif principal les préparatifs à l'accueil, en cas de besoin, des forces de réaction rapide de l'OTAN.

L'ancien ministre polonais des Affaires étrangères Sikorski élu président de la chambre basse du Parlement

L'ancien ministre polonais des Affaires étrangères, Radoslaw Sikorski, a été élu, mercredi, président de la Diète (chambre basse du Parlement) en remplacement de Mme Ewa Kopacz nommée au poste de Premier ministre. Sikorski, resté sept ans à la tête de la diplomatie polonaise, a été élu

à la présidence de la Diète par 233 voix pour, 143 contre et 62 abstentions. Une majorité de 220 voix étaient nécessaires à son élection, indique l'agence de presse polonaise PAP. Il devra rester à ce poste jusqu'à l'automne 2015, date de la tenue de nouvelles élections législatives en Pologne.



ONU - CLIMAT

Le changement climatique ne devrait pas faire «dérailler» les objectifs de développement de l'Afrique

Le changement climatique ne devrait pas faire «dérailler» les objectifs de développement de l'Afrique, a déclaré le président tanzanien Jakaya Kikwete, lors du sommet sur le changement climatique de l'ONU à New York. «Notre région ne peut se permettre de laisser le changement climatique faire dérailler nos objectifs de développement, nous voler nos ressources les plus vitales et ridiculiser nos meilleurs efforts visant à donner à notre peuple le futur qu'ils veulent», a déclaré le chef d'Etat tanzanien mardi lors du sommet, selon un communiqué publié mercredi par le palais présidentiel tanzanien.

S'exprimant au nom des membres du Comité des chefs d'Etat et de gouver-

nement africains sur le changement climatique, M. Kikwete a indiqué que la lutte contre le changement climatique en Afrique devrait prendre en considération la sécurité alimentaire, l'éradication de la pauvreté, le développement socio-économique, l'environnement et la durabilité des moyens de subsistance. «A ce sommet, nous devons faire en sorte que les pays africains fassent partie des Etats à la tête des solutions, et pas seulement des pays en ligne de front pour les impacts du changement climatique», a-t-il souligné. Il a expliqué que «les perspectives prometteuses de l'Afrique au nouveau de la croissance économique à moyen terme pourraient capoter à cause du changement climatique». «Par exem-

ple, a-t-il poursuivi, la croissance économique en Afrique sub-saharienne (sauf l'Afrique du Sud) a approché les 6,5% au cours de la dernière décennie (2004-2013), avec des ralentissements en 2009». Ce niveau moyen de croissance de 6,5% devrait être maintenu en 2014 et 2015 aux niveaux les plus élevés que 3,6% et 3,9% en moyenne pour l'économie mondiale en 2014 et 2015 respectivement, a indiqué le dirigeant tanzanien.

Il a ajouté que ce que voulait l'Afrique est que les pays en voie de développement prennent des mesures concrètes pour réduire les émissions et respecter leur engagement en termes de soutien financier et technologique sur le continent.

NIGERIA

L'armée confirme la mort du chef de Boko Haram



L'armée nigériane a confirmé mercredi la mort du chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, dans des combats avec les militaires dans le nord-est du pays, sans préciser de date ni de lieu.

«Un chef islamiste se faisant passer dans des vidéos pour Abubakar Shekau», a été tué dans des combats avec les militaires dans le nord-est du Nigeria, a déclaré le porte-parole national de l'armée, le général Chris Olukolade.

Le porte-parole n'a donné aucune précision sur la mort du véritable Abubakar Shekau, assurant que son nom était devenu comme une «marque emblématique» pour Boko Haram.

La mort de Shekau avait déjà été annoncée deux fois depuis 2009 par des sources sécuritaires, mais jamais officiellement par l'armée. Le groupe armé Boko Haram mène depuis 2009 une sanglante insurrection armée dans le nord-est du Nigeria commettant de nombreux attentats dans les grandes villes du pays, notamment la capitale administrative Abuja.

Arrestation d'une cinquantaine de membres présumés de Boko Haram dans l'Etat de Borno

Cinquante membres présumés du groupe Boko Haram ont été arrêtés mercredi lors d'une opération menée par des forces de sécurité dans l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé une source militaire.

Les présumés terroristes ont été arrêtés lorsqu'un camion les transportant a été intercepté par des troupes militaires dans la région de Biu, a indiqué un officier de l'armée nigériane.

Ces individus, qui reconnaissent leur appartenance au groupe, ont été placés dans un centre de détention à Biu, a indiqué la même source citée par des agences, indiquant qu'ils étaient en transit vers Gombe, Etat du nord-est du pays, lorsqu'un groupe de jeunes a alerté les forces de l'ordre. Âgés entre 18 et 25 ans, les suspects ont déclaré être tous en fuite depuis le meurtre d'un de leurs leaders dans une fusillade avec des forces de l'ordre la semaine dernière, a ajouté la même source. Dimanche, le siège de la Défense nigériane, via un communiqué, a confirmé que des éléments de Boko Haram avaient commencé à se rendre volontairement avec leurs armes.

«Les terroristes se sont rendus samedi en demandant la clémence», a indiqué le communiqué. Au moins 13 insurgés ont également été tués dans une fusillade avec les forces nigériennes après l'attaque d'un marché local dans le même Etat du nord-est vendredi dernier, selon la source.

APS

USA

Washington déterminé à soutenir l'Irak contre l'EI



Les Etats-Unis sont déterminés à soutenir l'Irak pour regagner le terrain qui a été conquis par l'Etat Islamique (EI), a déclaré le président Barack Obama qui a rencontré mercredi le nouveau Premier ministre irakien Haider al-Abadi à New York en marge de l'assemblée générale de l'ONU.

«Nous sommes déterminés à soutenir l'Irak pour regagner le terrain qui a été conquis par l'EI et pour nous assurer qu'un gouvernement irakien représentatif soit capable de contrôler son territoire», a encore dit le président américain. M. Abadi a pour sa part remercié le président Obama et «tous les alliés» de «respecter l'intégrité territoriale de l'Irak et sa souveraineté». Il a également insisté sur la nécessité d'armer et d'équiper rapidement les forces irakiennes et a assuré avoir reçu des assurances de M. Obama en ce sens. Nommé mi-août à la tête du gouvernement irakien, M. Abadi a succédé à Nouri al-Maliki, chiite comme lui, dont les politiques ont été jugées en partie responsables de l'avancée des insurgés en Irak.

SYRIE

Au moins 19 morts dans des frappes de la coalition (OSDH)

Au moins 14 éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) et cinq personnes ont été tués dans des frappes de la coalition dirigée par les Etats-Unis contre des cibles de cette organisation en Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) jeudi. L'OSDH a affirmé que les éléments de Daech avaient péri dans les frappes sur des positions de cette organisation dans la province de Deir Ezzor (est) mercredi soir et les civils, dont un enfant, dans des raids sur la région de Hassaka (nord-est).

Les frappes ont visé des raffineries contrôlées par les éléments de ce groupe armé dans la province pétrolière de Deir Ezzor, ainsi qu'un barrage routier du Daech, a précisé l'OSDH. Selon le Pentagone, les Etats-Unis, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis ont frappé mercredi soir 12 raffineries contrôlées par ce groupe dans l'est syrien.

C'est la première fois que cette coalition s'en prend à des installations pétrolières dans le but d'assécher la source principale de financement de Daech qui vend le pétrole en contrebande à des intermédiaires des pays voisins. Les frappes ont également visé un véhicule de l'organisation terroriste près de Deir Ezzor, qui a été détruit, a ajouté le Pentagone. Depuis le début mardi des raids en Syrie des Etats-Unis avec le soutien de cinq pays arabes (Jordanie, Qatar, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, et Bahreïn), des dizaines de cibles ont été touchées.

VENEZUELA

Le président accuse les Occidentaux d'avoir «nourri le monstre» du terrorisme

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a accusé mercredi les puissances occidentales d'avoir largement contribué à la montée en puissance du terrorisme au Proche-Orient et au Moyen-Orient, un «monstre» qui selon lui ne sera vaincu que si l'on respecte les peuples de la région.



Prenant la parole devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York pour la première fois depuis qu'il a succédé à Hugo Chavez, M. Maduro a souligné que le Venezuela était «d'accord pour lutter contre le terrorisme», mais a sévèrement critiqué la stratégie employée par les Etats-Unis pour lutter contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) en Irak et en

Syrie. «Seule une alliance qui respecte la souveraineté de ces nations, la participation de leurs gouvernements, de leurs peuples, de leurs forces armées, vaincra réellement le terrorisme islamique et toutes les forces terroristes qui ont surgi comme un Frankenstein, comme un monstre nourri par l'Occident lui-même», a déclaré le président vénézuélien.

L'épidémie de fièvre

Ebola en Afrique de l'Ouest est actuellement «la plus grande menace» sur le monde, mais les grandes puissances sont plus occupées à bombarder les peuples de Syrie et d'Irak», a ajouté le président vénézuélien.

M. Maduro s'est par ailleurs prononcé pour «une transformation profonde» de l'ONU, qui doit selon lui subir «une transformation démocratique» afin de «s'adapter à un monde

multipolaire, avec des pays et des régions émergents, qui ont leur voix propre et aspirent à être respectés».

Le Venezuela est candidat pour les années 2015 et 2016 à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU dans le cadre du groupe régional Amérique Latine et Caraïbes, en remplacement de l'Argentine, dont le mandat de deux ans s'achève fin 2014.

YÉMEN

Les Etats-Unis condamnent la rébellion chiite

Washington a condamné mercredi les actions des rebelles chiites au Yémen, qui se sont emparés dimanche de la capitale Sanaa, à l'occasion d'un entretien téléphonique entre une conseillère du président américain Barack Obama et son homologue yéménite.

Lisa Monaco, principale conseillère chargée de la lutte anti-terroriste, a proposé le soutien des Etats-Unis à Abd Rabbo Mansour Hadi, dont le gouvernement subit des «revers» dans le processus de transition politique de son pays, a rapporté la Maison Blanche dans un communiqué.



«Mme Monaco a réitéré la forte condamnation des Etats-Unis du mouvement Houthis et des autres formations qui utilisent la violence pour perturber la transition pacifique du Yémen et menacent la stabilité du pays».

Les rebelles chiites d'Ansarullah, dits Houthis, qui contestent depuis une décennie le pouvoir sunnite à partir des montagnes du nord du pays, se sont emparés dimanche de la capitale Sanaa, après des combats avec des partisans du parti islamiste sunnite Al-Islah, épaulés par l'armée.

270 morts dans les récents combats entre rebelles chiites et combattants sunnites

Le ministre yéménite de la Santé, Ahmed al-Ansi, a indiqué mercredi que les récents combats entre les rebelles d'Ansarullah et des combattants du parti Al-Islah soutenus par l'armée ont fait 270 morts. Lors du conseil des ministres mercredi, le ministre de la Santé M. al-Ansi, cité par l'agence officielle Saba, a indiqué que ses services avaient «récupéré 270 corps, des civils et des militaires qui ont été tués pendant les affrontements armés». Ce bilan n'inclut pas les morts qui ont été emportés par leurs familles ou les parties en conflit. Les services du ministère de la Santé ont également pris en charge quelque 460 blessés. Les combats ont pris fin après la signature dimanche soir par les rebelles chiites d'Ansarullah et le pouvoir d'un accord de paix parrainé par l'émissaire de l'ONU, Jamal Benomar.



APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:05 Franklin
05:20 Franklin
05:30 TFou
09:10 Automoto
10:00 Téléfoot
10:55 L'affiche du jour
11:00 Les douze coups de midi
11:50 Du côté de chez vous
12:00 Journal
12:30 Reportages
13:45 Person of Interest
14:30 Person of Interest
15:20 Les experts : Manhattan
16:05 Bienvenue chez nous
17:10 Divertissement : Secret Story
18:00 Divertissement : Money Drop
18:55 Culture Infos : Météo
19:00 Culture Infos : Journal
19:30 Culture Infos : My Million
19:35 Culture Infos : Trafic info
19:37 Culture Infos : Météo
19:40 Série TV : Nos chers voisins
19:45 Série TV : Pep's
19:55 Divertissement : Koh-Lanta
21:45 Divertissement : Secret Story

12:50 Jour de brocante
14:00 En course sur France 3
14:20 Inspecteur Barnaby
16:00 Du côté de chez Dave
16:25 Un livre, un jour
16:30 Divertissement : Slam
17:10 Divertissement : Questions pour un champion
17:55 Culture Infos : Objectif indépendance
18:00 19/20 : Journal régional
18:18 19/20 : Edition locale
18:30 19/20 : Journal national
18:58 Culture Infos : Météo
19:00 Sport : Tout le sport
19:15 Série TV : Plus belle la vie
19:42 Culture Infos : Beau travail
19:45 Culture Infos : Faut pas rêver
21:35 Culture Infos : Frères d'armes
21:40 Culture Infos : Météo
21:42 Culture Infos : Parlons passion
21:45 Culture Infos : Soir 3
22:20 Culture Infos : Enquêtes de récions

CANAL+

05:15 Talons aiguilles et bottes de paille
05:35 Talons aiguilles et bottes de paille
06:00 Thé ou café
07:05 Rencontres à XV
07:30 Sagesses bouddhistes
07:45 Islam
08:15 Judaïca
08:30 Source de vie
09:05 Présence protestante
09:30 Le jour du Seigneur
11:00 Cérémonie du souvenir
12:00 Journal
12:20 13h15, le dimanche...
13:07 Point route
13:15 Vivement dimanche
15:25 Grandeur nature
15:55 Dans la peau d'un chef
16:55 Divertissement : Face à la bande
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:20 N'oubliez pas les paroles
18:55 Culture Infos : Météo 2
19:00 Culture Infos : Journal
19:40 Série TV : Parents mode d'emploi
19:45 Divertissement : Alcaline l'instant
19:47 Culture Infos : Météo 2
19:50 Les petits meurtres d'Agatha Christie
21:30 Ce soir (ou jamais !)

06:05 Gorg et Lala
06:10 Kaeloo
06:20 Kaeloo
06:25 Drôles de coloc'
06:35 Les Dalton
06:45 Les Dalton
06:55 Shazzam super 2000
07:05 Le monde fantastique d'Oz
09:10 Les Miller, une famille en herbe
11:00 Rencontres de cinéma
11:20 Zapping de la semaine
11:40 Le JT
12:05 La grille
12:50 Formule 1 Grand Prix de Singapour
13:00 Formule 1 Grand Prix de Singapour
14:40 Divertissement : Soldat blanc
17:10 Série TV : Pendant ce temps...
17:12 Série TV : Pendant ce temps...
17:15 Divertissement : Le Before du grand journal
17:45 Culture Infos : Le JT
18:05 Le grand journal
19:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
19:20 Divertissement : Le petit journal
19:55 Cinéma : Les invincibles
21:30 Cinéma : 9 mois ferme
22:50 Cinéma : Les Miller, une famille en herbe

M6

05:00 EuroNews
05:35 Ludo
05:36 Les Podcats
05:47 Les Podcats
05:59 Oggy et les cafards
06:06 Oggy et les cafards
06:12 Oggy et les cafards
06:24 Oggy et les cafards
06:31 Oggy et les cafards
06:37 Oggy et les cafards
06:48 La chouette & Cie
06:56 Shaun le mouton
07:03 Shaun le mouton
07:14 Tom et Jerry Show
07:40 Scooby-Doo, Mystères Associés
08:06 Scooby-Doo et la colonie de la peur
09:19 Titi et Grosminet
09:44 Les lapins crétins : invasion
10:15 Expression directe
10:30 Dimanche avec vous
11:00 12/13 : Journal régional
11:10 12/13 dimanche
11:50 30 millions d'amis

05:00 M6 Music
06:00 Absolument stars
08:40 Malcolm
09:10 Malcolm
09:35 Malcolm
10:10 Sport 6
10:20 Turbo
11:45 Le 12.45
12:05 Maison à vendre
14:00 D&CO, une semaine pour tout changer
14:40 Lueur d'amour
15:40 Les reines du shopping
16:40 Divertissement : Les reines du shopping
17:50 Culture Infos : 100 % mag
18:40 Culture Infos : Météo
18:45 Culture Infos : Le 19.45
19:10 Série TV : Scènes de ménages
19:50 Série TV : NCIS
20:45 Série TV : NCIS
21:40 Série TV : NCIS
22:25 Série TV : NCIS

La sélection

TF1

19h55

Koh-Lanta - Episode 3



Les participants tentent toujours de s'habituer aux conditions de vie difficiles de l'île de Sibu, dans le sud-est de la Malaisie. L'occasion leur est donnée de les améliorer avec un jeu de confort : les prisonniers. Chacune des équipes doit reconstituer une statue dont une partie est manquante. Pour y parvenir, les membres des deux groupes doivent suivre un parcours semé d'embûches, reliés les uns aux autres par une corde.

2

19h50

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE - MEURTRE À LA KERMESSE



Après avoir été agressé, le commissaire Swan Laurence se retrouve temporairement aveugle. Au même moment, une petite fille est assassinée pendant la kermesse de son école, la tête maintenue dans une bassine d'eau. Laurence ne veut laisser à personne le soin de découvrir l'assassin. Il décide de cacher sa cécité...

3

19h45

FAUT PAS RÊVER



À la découverte du Pérou et de ses habitants. «Choquequirao, la belle oubliée». À 40 km du Machu Picchu existe Choquequirao, un site inca encore préservé • «Au secours des condors». Bien que vénéré par les Incas, l'oiseau est aujourd'hui une espèce menacée • «Virgilio Martinez, étoile montante de la restauration». Rencontre avec ce jeune chef étoilé de Lima, qui voyage à travers le pays pour en découvrir les saveurs • «La Rinconada, l'Eldorado des glaces». Cette ville, la plus haute du monde, voit les mines d'or pulluler, mais les conditions de vie y sont difficiles • «Titicaca, l'école du lac». À la découverte d'un village des rives du lac Titicaca, où les enfants se rendent à l'école à la rame.

CANAL+

20h55

LES INVINCIBLES



Dans le sud de la France, Mokhtar Boudali est un as de la pétanque. Au lieu de persister et devenir un champion, il a préféré vivre d'arnaques et de petits boulets avec son meilleur ami, coach et mentor Jacky. Il voit sa porte de sortie grâce à un grand tournoi international de pétanque. Le gain est de 500 000 euros : de quoi commencer une nouvelle vie. Au même moment, il rencontre la belle Caroline qui va le motiver encore un peu plus à remporter la compétition. Jacky lui concocte un entraînement au long cours qui finit par porter ses fruits. Malgré les préjugés, Mokhtar remporte le pactole. Mais en situation irrégulière, il doit retourner en Algérie...

M1

19h50

NCIS : ENQUÈTES SPÉCIALES (SÉRIE TV)



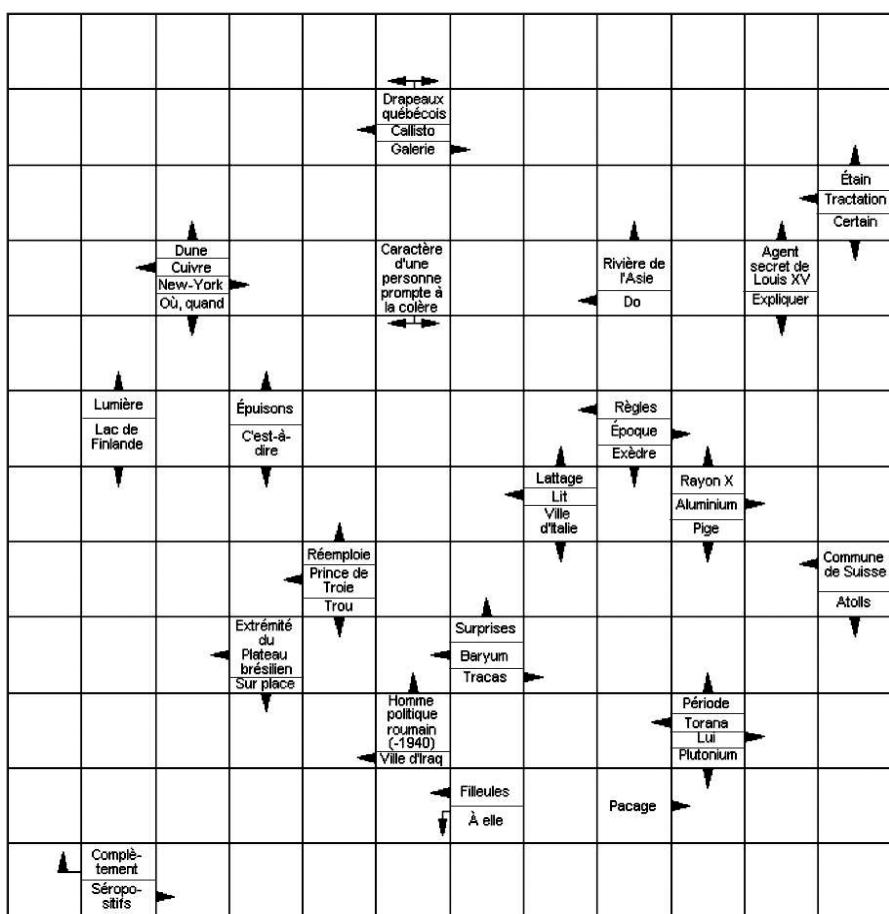
NCIS : enquêtes spéciales : Le transporteur
Saison 11 - Episode 13 sur 24

Delilah est grièvement blessée après avoir été victime d'un attentat lors d'un gala. McGee doit subir un test psychologique pour savoir s'il peut retravailler.

NCIS : enquêtes spéciales : Shabbat Shalom
Saison 10 - Episode 11 sur 24

Un homme, vêtu d'un uniforme de la marine, est repêché dans le Potomac. Journaliste, il cherchait à obtenir des informations dans une caserne.

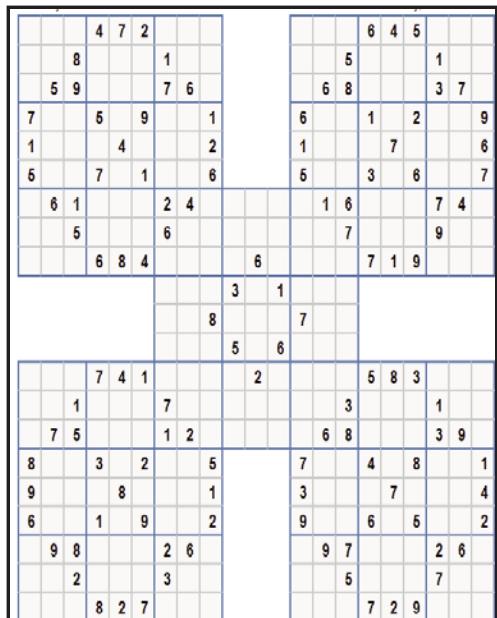
Mots fléchés n°729



Samouraï-Sudoku n°729

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°729

► Horizontalement:

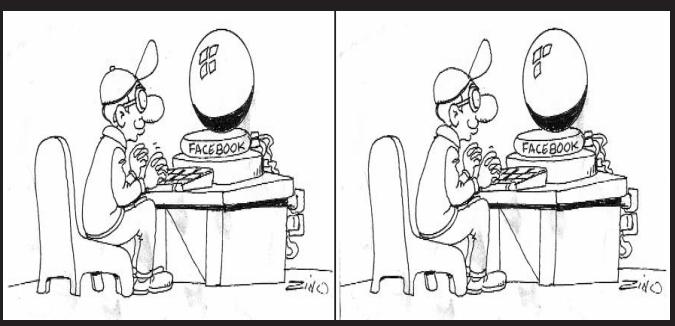
1. Immunité contre un poison
2. Filet de pêche, carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Coïre - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Même si un jour, on guérira de toutes les maladies du monde, la mort restera toujours à vaincre.

Proverbe algérien

Sauf mon père et ma mère, tout le monde ment.

Proverbe berbère

Si la chance veut venir à toi, tu la conduiras avec un cheveu ; mais si la chance veut partir, elle rompra une chaîne.

Proverbe arabe

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

Proverbe français

C'est arrivé un 26 septembre

1087 : couronnement de Guillaume II d'Angleterre.

1143 : élection du pape Célestin II.

1423 : bataille de la Brossinière (Guerre de Cent ans).

1799 : victoire de Masséna près du lac de Zurich (Guerre de la deuxième coalition).

1815 : naissance de la Sainte Alliance.

1905 : Albert Einstein publie sa théorie de la relativité restreinte.

1907 : la Nouvelle-Zélande devient un dominion britannique.

1940 : naissance de l'Axe Rome-Berlin-Tokyo.

1962 : Ahmed Ben Bella devient président du Conseil algérien.

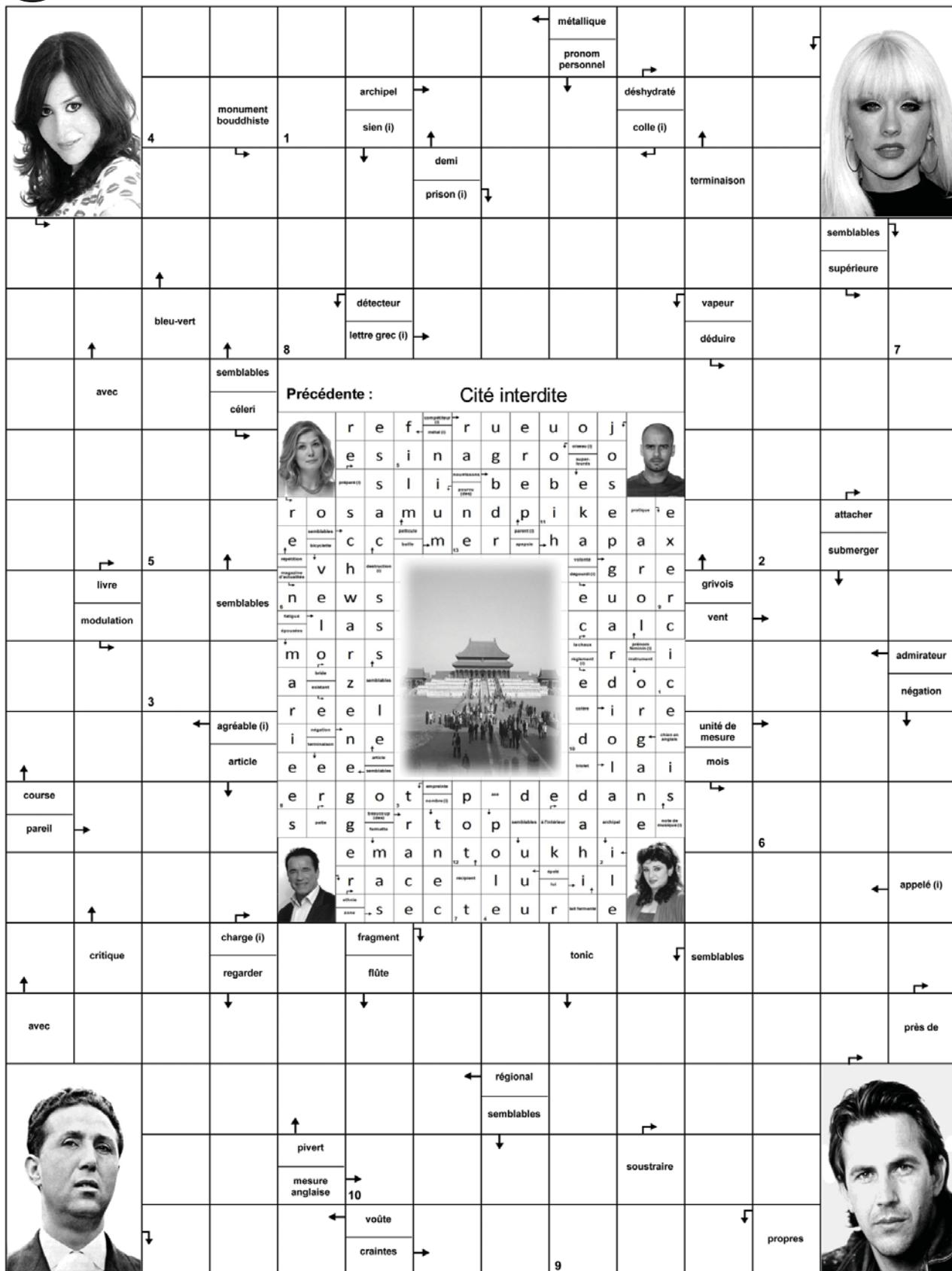
Célébrations

- Journée mondiale de la contraception.

- Journée mondiale du cœur.

- Journée européenne des langues.

N° 38



Joueur de tennis britannique

FOOTBALL : SÉRIE A ITALIENNE (4^eJ.)**Mesbah titulaire pour la 1^{re} fois, Ghoulam rejoue après cinq semaines d'absence**

L'international algérien Djamel Mesbah, a signé sa première titularisation sous les couleurs de sa nouvelle équipe italienne Sampdoria de Gênes, vainqueur à domicile face à Chievo Vérone (2-1) mercredi soir pour le compte de la 4^e journée du championnat de Série A italienne de football, qui a vu son compatriote Faouzi Ghoulam rejouer avec Naples après plus de cinq semaines d'absence.

Mesbah, qui a rejoint Sampdoria lors des derniers jours du mercato d'été en provenance de Parme, a donc attendu la quatrième journée pour figurer dans le onze de départ de son équipe. Il a disputé l'intégralité de la partie.

Cette nouvelle donne devrait aider Mesbah à soigner sa forme compétitive en prévision des deux prochains matchs de la sélection algérienne contre le Malawi, en aller-retour, en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), surtout que son concurrent direct, Ghoulam, dans le poste d'arrière-gauche chez les Verts, a récupéré sa place de titulaire après s'être complètement rétabli de blessure.

Le joueur de 23 ans a joué un match complet face à Palerme (3-3), sachant qu'il a reçu sa convocation en vue des deux prochaines sorties de la sélection d'Algérie (11 et 15 octobre), selon le site officiel de son club. Sa blessure à l'avant-bras l'avait privé des deux premières rencontres de l'équipe nationale dans les éliminatoires africaines en début du mois en cours, soldées par deux victoires face à l'Ethiopie et au Mali (2-1 et 1-0). L'attaquant Ishak Belfodil, lui, a été relégué

au statut de remplaçant à Parme à l'occasion de la réception de l'AS Rome (défaite 2-1). C'est la première fois cette saison qu'il débute sur le banc de touche un match de son équipe à laquelle il était revenu à l'intersaison après un passage à l'Inter Milan et Livourne lors de l'exercice écoulé.

Le joueur de 22 ans a toutefois fait son entrée en jeu à la 57^e minute, contrairement à son compatriote et ex-international, Abdelkader Ghezzal, lui aussi ayant perdu pour l'occasion sa place de titulaire, mais qui n'a pas eu droit à la moindre minute de jeu dans cette partie.

Pour sa part, le milieu international algérien, Saphir Taïder, voit sa situation inchangée au sein de sa nouvelle équipe Sassuolo. Il a été le nouveau remplaçant lors du déplacement à Fiorentina (0-0), ne bénéficiant que de quelques briques de minutes de jeu en fin de la partie (il a été incorporé à la 83^e).

**CHAMPIONNAT D'ESPAGNE (5^eJ.)
Absence prolongée de Lacen (Getafe)**

Le milieu international algérien Medhi Lacen, blessé, a été à nouveau dispensé du déplacement de son équipe Getafe en Catalogne pour affronter l'Espagnol de Barcelone jeudi soir pour le compte de la 5^e journée du championnat d'Espagne de football (Liga), selon la liste des joueurs concernés par ce match et publiée sur le site officiel du club. Absent de la précédente rencontre de championnat perdue à domicile par les Madrilènes face à Valence (3-0) lundi dernier, Lacen ne s'est toujours pas remis de sa blessure au niveau de la cuisse contractée au cours de la séance d'entraînement de vendredi passé. Son club n'a donné aucune précision sur la durée d'indisponibilité de son nouveau capitaine d'équipe, redevenu titulaire à part entière dans l'échiquier de la sélection algérienne depuis l'arrivée du Français Christian Gourcuff, à la barre technique. Si le joueur de 30 ans ne venait pas à se rétablir dans les meilleurs délais, il risquerait de compromettre sa participation aux deux prochaines rencontres des Verts face au Malawi, en aller-retour, le 11 et le 15 octobre, comptant pour la 3^e et 4^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015).

Lors des deux premières journées, Lacen a porté le brassard de capitaine de l'équipe nationale qui s'était imposé sur le terrain d'Ethiopie (2-1) et à domicile contre le Mali (1-0).

S o l u t i o n**Sudoku N°728**

7	4	1	5	9	2	6	3	8
8	6	5	3	7	1	2	9	4
2	3	9	6	8	4	7	5	1
4	2	7	8	3	5	9	1	6
5	8	6	2	1	9	4	7	3
1	9	3	4	6	7	8	2	5
9	5	6	4	1	2	8	3	7
3	7	8	9	5	6	1	4	2
6	1	2	7	4	3	5	8	9

3	4	7	8	1	9	6	5	2
8	9	6	7	5	2	4	3	1
5	2	1	6	3	9	8	7	
4	7	3	9	2	5	1	6	8
9	1	8	4	6	7	5	2	3
6	5	2	3	8	1	7	4	9
6	5	2	3	8	1	7	4	9
7	3	9	5	6	4	8	2	1
8	2	1	6	3	5	7	9	4

6	9	3	2	4	1	5	7	8
8	2	5	6	7	4	1	3	
4	7	1	8	5	3	9	2	6
6	9	3	2	4	1	5	7	8
8	2	5	6	7	4	1	3	
4	7	1	8	5	3	9	2	6
6	9	3	2	4	1	5	7	8
8	2	5	6	7	4	1	3	
4	7	1	8	5	3	9	2	6

Mots Croisés N°728

EMANCIPATION
CASERNE ■ AL ■ U
REPUBLIQUE ■ ORNIERE
ARRET ■ SALSES
BLENEAU ■ L ■ F ■
O ■ SGANARELLE
US ■ AM ■ DUC ■ ES
IMAM ■ FE ■ ROCES
L ■ EMMERDANTE
LIRE ■ T ■ AY ■ E ■
EVE ■ RANCOUR
RESTAS ■ ENTRE

Mots Fléchés N°728

THESAURISEUR
■ ATON ■ OBIS ■ V
KUALALUMPUR ■
ATTELER ■ OSER
NESS ■ OKAS ■ BO
SSI ■ MINER ■ RUS
ASEN ■ LACETS
SOUSTRAIRE ■ A
C ■ P ■ EU ■ GALET
IMPORTUNS ■ L ■
TAO ■ IL ■ ESSAI
Y ■ TAMISEE ■ NO

**FOOTBALL : LIGUE 1 FRANÇAISE
Fekir s'offre un doublé,
Mostefa et Mesloub
signent leur première
titularisation**

Le milieu offensif algérien Nabil Fekir, a contribué grandement à la victoire à domicile de son équipe l'O Lyon face au FC Lorient (4-0) en inscrivant un doublé mercredi soir en match comptant pour la 7^e journée du championnat de Ligue 1 française de football, qui a vu la titularisation pour la première fois des deux Algériens Mostefa Mehdi et Walid Mesloub dans le club breton.

De retour à la compétition, il y a deux semaines après une absence d'un mois à cause d'une blessure, Fekir s'est de nouveau illustré en portant à trois réalisations son capital but.

Le joueur de 21 ans devrait ainsi attirer davantage de regards vers lui dans les prochains jours, surtout qu'il s'est dit toujours indécis quant à son avenir international. Convoyé par la sélection algérienne et par l'équipe de France espoirs, il a déclaré mercredi au quotidien *L'Equipe* qu'il n'a pas encore tranché la question.

Pour leur part, Mostefa et Mesloub, arrivés à Lorient cet été en provenance de l'AC Ajaccio et du Havre AC respectivement, ont été choisis, pour la première fois cette saison, dans le onze de départ de leur équipe.

Les deux joueurs ont disputé l'intégralité de la rencontre, mais sans pour autant qu'ils parviennent à éviter à leur équipe une nouvelle débâcle. Lorient est désormais 1^{re} relégable.

Ryad Boudebouz, quant à lui, a retrouvé sa place de titulaire dans l'effectif du SC Bastia, après avoir été relégué au statut de remplaçant lors de la précédente journée. Remplacé à la 72^e minute, le milieu offensif des Verts n'a pas été brillant, tout comme son équipe, toujours en perte de vitesse, comme l'atteste le nouveau nul concédé à domicile face au FC Nantes (0-0).

Revenu d'une blessure qui l'a éloigné des terrains depuis le 1^{er} août, le milieu algérien, Ahmed Kashi, a été incorporé en cours de jeu pour la deuxième fois cette semaine. Il est entré à la 70^e minute de la rencontre remportée par son équipe, le FC Metz, sur le terrain de l'EA Guingamp (1-0).

Mardi passé, le latéral droit de l'équipe d'Algérie, Aissa Mandi, a vécu une soirée difficile lorsque son équipe Reims s'est inclinée lourdement à domicile face à l'O Marseille (5-0).

APS



LIGUE DES CHAMPIONS (1/2 FINALE RETOUR) Vers le forfait de Demou (ES Sétif) contre TP Mazembe

Le défenseur central de l'ES Sétif Abdelghani Demou, absent du match aller face au TP Mazembe (2-1) en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique, a de minces chances pour disputer la deuxième manche entre les deux équipes dimanche prochain à Lubumbashi (RD Congo), a appris l'APS mercredi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Demou ne s'est pas remis complètement de sa blessure et ne dé-



vrait pas être de la partie contre les Congolais, a précisé la même

source. Lors du match aller disputé vendredi dernier au stade 8 mai 1945 à Sétif, l'entraîneur de l'ESS, Kheireddine Madoui, a dû composer avec 14 joueurs seulement.

Outre les absences de Demou et Zerara, pour blessure, plusieurs joueurs de l'effectif de la saison dernière disposant de licences CAF ont quitté le club à l'intersaison.

Malgré tous ces aléas, "l'Aigle noir" est parvenu à se qualifier pour le dernier carré de la prestigieuse compétition continentale des clubs.

Les Sétifiens ne comptent pas s'en arrêter en si bon chemin, malgré leur victoire étiquetée du match aller contre le TP Mazembe, selon les dires de leur coach. La délégitimation de l'ESS se rendra à Kinshasa aujourd'hui.

CHAMPIONNAT DE QATAR (QSL)/ AL SADD Nadir Belhadj suspendu un match

L'ancien défenseur international algérien Nadir Belhadj exclu par l'arbitre lors du dernier match de son équipe Al Sadd contre Al Chihania (3-2) comptant pour la mise à jour du championnat de Qatar (QSL) est suspendu un match, a indiqué mercredi la Fédération qatariote de football. Outre le match de suspension, le joueur algérien devra s'acquitter d'une amende de 40.000 riyals, précise la même source. Le meilleur joueur de la QSL la saison dernière, avait été expulsé par l'arbitre à la 14^e minute de jeu pour jeu dangereux. Belhadj a estimé qu'il ne méritait pas le carton rouge. «Sincèrement, le carton rouge est une injustice. La suspension d'un match ne devrait pas constituer un handicap pour mon équipe qui possède de très bons joueurs capables de me remplacer lors de la prochaine rencontre» a déclaré Belhadj au site officiel du club.

Avec la suspension d'un match, l'ancien joueur de Lyon manquera le derby contre Al Arabi pour le compte de la cinquième journée du championnat QSL. Al l'issue de la quatrième journée, Al Saad partage la tête du classement avec Lekhwiya (12 points).



LIGUE 1 FRANÇAISE Aïssa Mandi plus jeune capitaine de l'histoire de Reims



Le défenseur international algérien, Aïssa Mandi, est devenu le plus jeune capitaine de Reims depuis la création de ce club de Ligue 1 française de football en 1931, selon la presse locale. Mandi (22 ans), a porté le brassard de capitaine de son équipe pour la troisième fois de rang mardi lors de la lourde défaite à domicile contre l'O Marseille (5-0) pour le compte de la 6^e journée du championnat.

Ayant fait toutes ses classes à Reims, Mandi a été promu capitaine lors de la 4^e journée. Un nouveau statut qui a souri à son équipe vainqueur de deux matches de suite après qu'elle eut mal entamé la compétition. Le latéral droit a participé avec la sélection algérienne, qu'il a rejoint en novembre 2013, à la précédente Coupe du monde au Brésil. Il a été également aligné d'entrée lors des deux premiers matchs de l'équipe d'Algérie dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) face à l'Ethiopie et au Mali (victoires 2-1 et 1-0) en début du mois.

FOOTBALL : CAN-2014 DAMES (PRÉPARATION) L'équipe algérienne demain en Namibie

La sélection algérienne dames de football s'envolera demain en Namibie pour poursuivre sa préparation en vue de la 9^e édition du championnat d'Afrique des Nations CAN-2014, prévue du 11 au 25 octobre à Windhoek, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF). Avant de se rendre en Namibie, l'équipe algérienne dirigée par le sélectionneur Azzedine Chih, a entamé mercredi un stage au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger).

21 joueuses dont quatre évoluant en France prennent part à cet ultime regroupement à Alger : Miraoui Lydia Mounia (Clax Football), Benlazar Myriam Yasmine (FC.Toulouse) Labiod Sabrina (AS. Muret) et Benyoub Fayrouz (AS. Muret). Le coach national a programmé plusieurs ateliers lors de ce stage de trois jours à Sidi Moussa avant de prendre l'avion pour la Namibie.

En CAN-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe B avec l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Ghana. Les partenaires de Sekouane entameront la compétition contre le Ghana le 12 octobre prochain avant d'affronter le Cameroun le 15 octobre et l'Afrique du Sud le 18 octobre.

Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales. Les trois premiers au classement final de la compétition représenteront l'Afrique à la Coupe du Monde

2015.

Liste des joueuses retenues :

Sekouane Fatima, Bouheni Benziane Naima, Bekhredda Fethia, Arbi Aouda Keltoum (Affak Reliziane), Boutechiche Sihame, Khelifouche Khadija, Laifa Naouchida, Affak Horiya, Bara Fatima (ASE.Alger Centre), Takeinent Kahina, Sadou Habiba (AS.Sûreté nationale), Bekkouche Mahbouba, Mazouz Nadia (JF. Kroub), Seldrati Houria, Merrouche Imene, Chaib Adda Asma (FC.Constantine), Hadjar Kenza (USF.Béjaïa), Miraoui Lydia Mounia (Clax Football), Benlazar Myriam Yasmine (FC.Toulouse), Labiod Sabrina (AS. Muret), Benyoub Fayrouz (AS.Muret).

COUPE DE LA LIGUE ANGLAISE/NEWCASTLE Mehdi Abeid expulsé pour sa première titularisation de la saison



Le milieu algérien, Mehdi Abeid, titularisé pour la première fois cette saison avec son équipe Newcastle, a été expulsé dans les prolongations du match gagné sur le terrain de Crystal Palace (3-2), mercredi soir dans le cadre des 16^e de finale de la Coupe de la Ligue anglaise de football.

Il a dû patienter jusqu'à cette rencontre de Coupe de la Ligue pour signer sa première titularisation. Mais sa joie fut de courte durée, après avoir écopé d'un deuxième carton jaune, synonyme d'expulsion.

Cela n'a toutefois pas empêché son équipe de valider son billet pour les 8^e de finale, dans une rencontre très disputée et durant laquelle les deux antagonistes ont recouru aux prolongations pour se départager.

Du côté de Crystal Palace, l'international algérien Adlène Guedioura, a lui aussi fait sa première apparition dans l'équipe type du club londonien. Le milieu défensif s'est contenté, jusque là, de rares apparitions en tant que remplaçant dans les matchs de championnat de Premier League.

Pour sa part, l'international algérien Nabil Bentaleb, a retrouvé, à l'occasion de ces 16^e de finale de la coupe de la Ligue, sa place de titulaire à Tottenham vainqueur à domicile de Nottingham Forest (3-1).

RAJA CASABLANCA L'entraîneur Benchikha démis de ses fonctions

L'entraîneur algérien du Raja Casablanca, Abdellah Benchikha a été démis de ses fonctions au lendemain de l'élimination du vice-champion du Maroc en Coupe du Trône, a annoncé hier le club de première division marocaine de football. Benchikha, 50 ans, avait été recruté à l'intersaison pour succéder au Tunisiens Faouzi Benzarti, qui n'avait lui-même passé que quelques mois à la tête du club, en dépit d'une place de finaliste au Mondial des clubs en décembre 2013. L'ancien sélectionneur de l'équipe d'Algérie sera remplacé temporairement par son adjoint, Hilal Tair, a précisé le Raja dans un communiqué. Selon la presse locale, le nouvel entraîneur devrait toutefois être désigné dès samedi, en la personne du Portugais Romao.

A l'issue de la troisième journée du championnat marocain, le Raja occupe la troisième place au classement.

APS

MATCH AVANCÉ DE LA 5^E JOURNÉE LIGUE 1 MOBILIS, AUJOURD'HUI, NAHD-JSK

Les Sang et Or pour une première victoire

Le NA Hussein-Dey, nouveau promu, veut bien saisir l'occasion d'accueillir cet après-midi à partir de 17h45, la JS Kabylie pour arracher sa première victoire de la saison et ce, pour le compte d'un match avancé de la 5^e journée de la Ligue 1 Mobilis, prévu au stade du 20 Août à Alger.

Said Ben

Les "Sang et or" invaincus lors des deux derniers matchs, viseront leur premier succès de la saison, même si la JSK ne compte pas effectuer le déplacement en victime expatriée.

D'ailleurs, le NAHD n'a plus d'autre choix que de gagner ce match ne serait-ce que pour s'extirper de cette dernière place qu'il occupe actuellement avec seulement deux points.

Or, il se trouve que la JS Kabylie qui souffre de cette suspension du huis clos très bien hors de ses bases. Aït Djoudi, qui se trouve être l'ex-coach de la JSK le sait très bien.

Et justement, pour lui, ce match est en quelque sorte très spécial. Il est vrai que dans le langage professionnel, il n'y a plus de place aux sentiments. Mais, au fond, Aït Djoudi reste un «kabyle» qui a toujours un penchant pour la JSK. Mais sur le terrain, c'est une autre paire de manches. Puisque lui-même tient à préciser que «Je n'ai aucune revanche à prendre sur la JSK». Il est vrai, rappelle-t-il que «j'ai quitté la JSK dans des conditions bizarres, mais je suis actuellement coach du NAHD et je me concentre donc complètement sur mon travail». Et le coach des Sang et Or d'ajouter que «le NAHD a vraiment besoin de ces trois points. Et puis je joue toujours pour la gagne...».

Et c'est dans ce même ordre d'idées que pour sa part, le joueur Ouhadda déclare que «nous sommes motivés pour gagner. Notre principal objectif est d'arracher les trois points de la victoire. Et pour gagner, il faut une concentration maximale» estime le Naïdiste.

Sur le plan de l'effectif, le coach Aït Djoudi referait confiance au même groupe qui a disputé le match contre l'ES Sétif conclu par un nul.

Par contre du côté de la JSK, après Kedi-



dah, c'est Kerrar qui vient de passer sur le billard. Après le dernier match nul à Bordj Bou-Arréridj contre l'ASO, le coach de la JSK, Broos, va certainement procéder à quelques petits changements dans l'effectif pour ce match important contre le NAHD. Pour les Kabyles, ce match contre les Algérois est important dans la mesure où il permet d'avoir plus de confiance et surtout garder cette seconde place au classement.

Et pour ce faire, le coach belge veut bien rééditer avec ses joueurs le match gagné à Sidi Bel-Abbès (2-0). En d'autres termes, les gars du NAHD se doivent de faire très attention à cette formation kabyle capable du meilleur comme du pire.

Programme des matches :**Aujourd'hui :**

17h45:

Alger (20 août 1955) : NA Hussein Dey - JS Kabylie

Demain samedi 28 septembre :

17h45:

Alger (Omar Hamadi): USM Alger - USM Harrach

Sidi Bel-Abbes : USM Bel Abbes - RC Arbaâ

19h00:
Béjaïa : MO Béjaïa - MC Alger
Oran : MC Oran - CS Constantine

El-Eulma : MCE Eulma - CR Belouizdad (huis clos)

Chlef : ASO Chlef - ASM Oran

Réporté:
Béchar : JS Saoura - ES Sétif

Rappel du classement :

	Pts	J
1- CS Constantine	10	4
2- USM Alger	7	4
-- JS Kabylie	7	4
-- MC Alger	7	4
5- ES Sétif	6	4
-- RC Arbaâ	6	4
-- USM El Harrach	6	4
-- MO Béjaïa	6	4
9- ASM Oran	5	4
-- JS Saoura	5	4
11- MC El Eulma	4	4
-- CR Belouizdad	4	4
13- MC Oran	3	4
-- ASO Chlef	3	4
-- USM Bel-Abbès	3	4
16-NA Hussein Dey	2	4

PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (3^e journée)

(GR. CENTRE)**Demain (16h00):**

JSM Chéraga - ES Berrouaghia
RC Kouba - USM Chéraga
CRBD Beida - USO Amizour
IB Lakhdaria - NARB Réghaïa
MC Mekhadma - JSD Jijel
WA Boufarik - WR M'sila
IBK El Khechna - Paradou AC
USFBB Arréridj - JSH El Djabel

Glasserment	Pts	J
1. RC Kouba	6	2
2- IBK E.Khechna	4	2
-- Paradou AC	4	2
-- JSM Chéraga	4	2
-- JSD Jijel	4	2
6- NARB Réghaïa	3	2
-- USO Amizour	3	2
-- USM Chéraga	3	2
9- ES Berrouaghia	2	2
-- IB Lakhdaria	2	2
-- WR M'sila	2	2
-- USF Dar Arréridj	2	2
13- CRB Dar Beida	1	2
-- WA Boufarik	1	2
15- JSH El Djabel	0	2
-- MC Mekhadma	0	2

(GR. EST)**Aujourd'hui (16h00):**

AS Ain M'lila - JSM Skikda
WAR Djamel - USM Ain Beida
E Collo - USM Khencela
ES Guelma - Hammam Annaba
CR Village Moussa - MSP Batna
NC Magra - NRB Touggourt
USM Annaba - MO Constantine
US Biskra - HB Chegħol-Lai

Glasserment	Pts	J
1. US Biskra	6	2
2. USM Ain Beida	4	2
-- NC Magra	4	2
-- HB C-Lai	4	2
-- Hamra Annaba	4	2
6. MO Constantine	3	2
-- NRB Touggourt	3	2
-- E Collo	3	2
-- ES Guelma	3	2
-- JSM Skikda	3	2
11. WA R.Djamel	2	2
12. USM Khencela	1	2
-- CRV Moussa	1	2
-- MSP Batna	1	2
-- AS Ain M'lila	1	2
16. USM Annaba	0	2

(GR. OUEST)**Vendredi:**

CRB Sendjas - CRB Ben Badis

CC Sig - JSM Tiaret

Samedi:

IS Tighennif - SKAF Khémis

US Remchi - RCB Oued R'hiou

MB Hassasna - OM Arzew

SCM Oran - ES Araba

ES Mostaganem - WA Mostaganem

SA Mohammadia - GC Mascara

Glasserment	Pts	J
1.ES Mostaganem	6	2
- RCB Oued Rhiou	6	2
- MB Hassasna	6	2
4. SA Mohammadia	4	2
5. SKAF Khémis	3	2
- IS Tighennif	3	2
- SCM Oran	3	2
- OM Arzew	3	2
- CRB Ben Badis	3	2
10.GC Mascara	2	2
11.WA Mostaganem	1	2
-JSM Tiaret	1	2
- US Remchi	1	2
- CC Sig	1	2
- CRB Sendjas	1	2
16.ES Araba	0	2

APS**PROGRAMME DES RENCONTRES****Championnat d'Algérie inter-régions (2^e journée)****(GR. CENTRE-OUEST)****(GR. OUEST)****(GR. CENTRE-EST)****(GR. EST)**

Aujourd'hui (16h00):
IRBA E.H'djar - MBH Messaoud
IRB Ouled Nail - IB Mouzaïa
ATH Messaoud - SC Aïn Defla
Hydra AC - USB Tissemsilt
ESB Dahmouni - FCB Frenda
CRB A.Ouessaara - ORBO Fodda
WAB Tissemsilt - ARB Ghribi
CR Beni Tour - CRB Boukadir (1h00)

Aujourd'hui (16h00):
SC Mécheria - JS Guir Abdela
IRB Magnhia - HB El Bordj
US Hassi R'mel - JS Sig
CRB Sfisef - CR Témouchent
NRB Béthioua - CRB Hennaya
MB Sidi Chahmi - USM Oran
CRB Bougibou - JSE Abdelkader
CRB Bougibou - JS Eulma
ZSA Témouchent - ASB Maghnia

Aujourd'hui (16h00):
SC Séfif - WA Rouiba
FC Bir El Arch - MB Rouissat
Demain :
OM Ruisseau - ES El Ghozlane
JS Azazga - USB Douala
RC Bounerdes - ASB Ghedir
CRBA Djasser - CRBO Djellal
NRB Achir - RC Bougââ
IRB Berhoum - CA Kouba

Aujourd'hui (16h00):
AB Barika - ESB Besbès
NRB Chrâa - ASC Ouled Zouâï
IRB El Kala - CRB Kaïs
US Tébessa - NT Souf
NRB Gramer - ES Bouakal
NRB Telaghma - WM Tébessa
JS Pont Blanc - MB Constantine
IRB Robbah - IRB El Hadjari

Classement

Pts	J	
1. RAB El H'djar	3	1
-- ARB Ghribi	3	1
-- ORBO Fodda	3	1
-- CR Beni Tour	3	1
-- SC Aïn Defla	3	1
-- USB Tissemsilt	3	1
-- MBH Messaoud	3	1
8. CRB Boukadir	1	1
-- ATH Messaoud	1	1
10. WAB Tissemsilt	0	1
-- CRBA.Ouessaara	0	1
-- ESB Dahmouni	0	1
-- FCB Frenda	0	1
-- IRO Nâïl	0	1
-- IB Mouzaïa	0	1
-- Hydra AC	0	1

Classement

Pts	J	
1. USM Oran	3	1
- CRB Hennaya	3	1
- SC Mécheria	3	1
- ASB Maghnia	3	1
- JS Eulma	3	1
- CRB Bougibou	0	1
- ZSA Témouchent	0	1
- CRB Sfisef	0	1
- HB El Bordj	0	1
- MB Sidi Chahmi	0	1
- CRB Bougibou	0	1
- US Hassi R'mel	0	1

Classement

Pts	J	
1. ASB Ghedir	3	1
-- RC Bounerdes	3	1
-- ES El Ghozlane	3	1
-- NRB Achir	3	1
5. RC Bougââ	1	1
-- CRBA Djasser	1	1
-- WO Rouiba	1	1
-- IRB Berhoum	1	1
13.JS Azazga	0	1
-- MO Rouissat	0	1
-- ES El Ghozlane	0	1
-- CRBO Djellal	0	1

Classements

Pts	J	
1. AB Barika	3	1
-- IRB El Hadjari	3	1
-- NRB Telaghma	3	1
-- WM Tébessa	3	1
-- ES Bouakal	3	1
-- NT Souf	3	1
-- CRB Kais	3	1
8. ESB Besbès	1	1
-- US Tébessa	1	1
10. IRB Robbah	0	1
-- JS Pont Blanc	0	1
-- NRB Gramer	0	1
-- IRB El Kala	0	1
-- NRB Chrâa	0	1
-- ASCO Zouai	0	1
-- MB Constantine	0	1

L'étonnante reconversion de Sir Alex Ferguson

Pour Sir Alex Ferguson, le football et Manchester United, c'est terminé. Le manager écossais, qui a pris sa retraite il y a quelques mois, s'est mis à un nouveau sport.

Selon le Times, l'équipe européenne de golf a fait appel à lui à l'approche de la Ryder Cup. Paul McGinley souhaite en effet bénéficier de ses conseils pour remporter cette prestigieuse compétition face aux golfeurs américains. Une sacrée reconversion.



MANDZUKIC FAIT DÉJÀ SON RETOUR

Contre l'Olympiakos (2-3, 1^{re} journée de la Ligue des Champions), l'attaquant de l'Atletico Madrid, Mario Mandzukic, avait été victime d'une fracture au niveau du nez.



Logiquement, l'entraîneur des Rojiblanco, Diego Simeone, avait laissé au repos le buteur croate dans le cadre du match face au Celta Vigo qui s'était déroulé samedi dernier (2-2, 4^e journée de Liga). D'après le site du quotidien AS, Mario Mandzukic a repris le chemin de l'entraînement dans la capitale espagnole ce lundi. Nul doute que le staff médical de l'Atletico Madrid a chaudement recommandé à Diego Simeone ne pas aligner trop vite Mario Mandzukic. Ce dernier pourrait manquer le match face à Almeria programmé deux jours (5^e journée de Liga).

BARKLEY

65 millions d'euros LE JUSTE PRIX

L'été prochain, on pourrait assister, en quelque sorte, à une «Bataille d'Angleterre» au sujet de Ross Barkley ! En effet, Chelsea et Manchester City pourraient se livrer une lutte sans merci pour obtenir la signature du joueur d'Everton.

La course aurait déjà débuté. A en croire le Daily Express, le board de Manchester City aurait l'intention de frapper fort, durant l'été 2015, au sujet de Ross Barkley. Puisque les dirigeants d'Everton ont toujours été inflexibles à propos de leur milieu de terrain, les Citizens pourraient leur transmettre une offre écrite estimée à 65 millions d'euros ! Cas échéant, on imagine quand même bien mal que les Toffees continuent de refuser d'entamer des négociations. Même si le jeune footballeur âgé de 20 ans est sur la pente ascendante, comme l'attestent ses 9 sélections en équipe nationale d'Angleterre, les décideurs de la Mersey pourraient toucher un pactole incroyable. A l'Etihad Stadium, Ross Barkley pourrait être le successeur désigné, tout du moins à long terme, de l'Ivoirien Yaya Touré. En parallèle, les Mancuniens verront aussi d'un bon œil l'arrivée de Ross Barkley afin de se conformer au quota de joueurs nationaux, qui doivent évoluer dans une équipe britan-

nique, instaurés par la FA (Fédération anglaise de football) et l'Uefa.

Mais les Citizens ne voudraient pas crier victoire trop tôt à propos de ce dossier épique. Les décideurs de Chelsea seraient aussi à l'affût afin d'embaucher Ross Barkley qui soigne actuellement une blessure au genou contractée le mois dernier. A l'image de Wayne Rooney, qui avait quitté Everton en 2004 afin de rejoindre Manchester United, le natif de Liverpool pourrait bientôt arriver à la croisée des chemins. Quittera-t-il son club de cœur, autrement dit Everton, ou choisira-t-il de miser sur la durée avec les Toffees conformément au souhait du manager Roberto Martinez ?



Rooney très optimiste pour le futur

Dimanche dernier, l'équipe de Manchester United menait 3 buts à 1 contre Leicester City avant de se faire rejoindre et dépasser (3-5, 5^e journée de Premier League) après s'être écroulée durant la dernière demi-heure. Via sa page Facebook, l'attaquant des Red Devils, Wayne Rooney, a fait savoir qu'il se moque des critiques qui ont fusé au sujet de son club. «Je ne vois pas les choses ainsi. Quand je regarde dans le vestiaire, je vois la qualité que nous avons et l'attention incroyable du manager (Louis van Gaal) au niveau des détails. Je n'ai aucun doute sur le fait que cette équipe sera couronnée de succès», a souligné l'international anglais. La saison est encore loin d'être terminée mais Wayne Rooney et ses partenaires doivent vite redresser la barre (12^e place occupée, 5 points pris sur 15).

Pirlo n'est plus indispensable

Ame de la Juventus pendant plusieurs années, Andrea Pirlo ne semble plus indispensable à la Vieille Dame. En l'absence du milieu italien, qui devrait revoir contre Cesena (20h45), les Turinois cartonnent depuis le début de la saison. Il fut un temps pas si lointain où la Vieille Dame n'avancait pas sans son vétéran Andrea Pirlo. Titularisé 112 fois (Serie A et C1 confondues) depuis son arrivée du Milan à l'été 2011, le milieu italien de 35 ans a pesé très lourd dans les titres obtenus par la Juventus ces dernières années. Il était indispensable au bon fonctionnement de l'équipe ; mais cette dernière sait désormais faire sans lui. Blessé à la hanche lors d'un amical le 23 août, il a vu son équipe gagner ses quatre matches joués en son absence.



BELAÏZ DEVANT LE PARLEMENT

"Tous les fusils de chasse seront restitués à leurs propriétaires"

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz a affirmé hier à Alger que tous les fusils de chasse confisqués durant la décennie noire dans le cadre de la lutte antiterroriste, seront restitués à leurs propriétaires.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Belaïz a précisé que la situation qui prévalait durant les années 1990 nécessitait la confiscation des fusils de chasse en possession des citoyens par "mesures sécuritaires". Le ministre a fait savoir qu'une stratégie a été mise en place par ses services concernant les armes qui n'ont pas encore été restituées à leurs propriétaires, car ne comportant pas de numéros.

Après la restauration de la paix en Algérie, une opération de restitution des fusils aux citoyens a été lancée en coordination avec la commission compétente mise en place à l'effet de traiter ce dossier, a rappelé M. Belaïz.

Le ministre a indiqué que les autorités compétentes sont parvenues à un accord avec les citoyens qui n'ont pas encore réceptionné leurs fusils pour une raison ou une autre en prévision de leur dédommagement.

Le ministre a souligné qu'un accord avec le ministère de la Défense nationale a été dégagé pour affecter des numéros aux fusils avant de les remettre aux propriétaires.

BENSALAH

L'assassinat du ressortissant français ne détournera pas l'Algérie de la lutte contre le terrorisme

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a affirmé hier à Alger que l'assassinat du ressortissant français Hervé Pierre Gourdel ne détournera pas l'Algérie ni les pays attachés à la stabilité du combat contre le terrorisme.

«Cet assassinat n'affectera en rien l'orientation de l'Etat algérien ni de ceux qui s'investissent en faveur de la stabilité car le monde se mobilise pour condamner ce meurtre et combattre de tels crimes où qu'ils se produisent», a soutenu M. Bensalah qui s'exprimait lors d'une séance



plénière consacrée aux questions orales.

«L'assassinat du ressortissant français ne restera pas impuni car l'Etat algérien va punir les criminels où qu'ils se trouvent», a-t-il ajouté. «L'Algérie toute entière déplore ce crime contre son hôte», a martelé le président de la chambre haute du Parlement qui a adressé ses condoléances à la famille de la victime, appelant à la mobilisation de tous pour empêcher que de tels actes abjects ne se reproduisent.

Il a enfin appelé les citoyens à coopérer avec les autorités sécuritaires car, a-t-il dit, «la stabilité et la sécurité sont l'affaire de tous et ne concernent pas seulement les forces de sécurité et l'armée».

BELAÏZ

Le gouvernement algérien est résolument déterminé à poursuivre la lutte antiterroriste

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a indiqué hier à Alger que le gouvernement algérien était résolument déterminé à poursuivre le combat contre le terrorisme sous toutes ses formes.

«L'Algérie réaffirme sa détermination à poursuivre le combat contre le terrorisme sous toutes ses formes et à œuvrer sans relâche pour l'éradication de ce fléau», affirme M. Belaïz lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales. Après avoir présenté les condoléances de l'Etat algérien à la famille de la victime et au gouvernement français suite à l'assassinat «âche et odieux» du ressortissant français, Hervé Pierre Gourdel, le ministre a rappelé que le gouvernement algérien avait appris avec «une profonde tristesse» cet assassinat. Il a également qualifié le groupe terroriste, auteur de cet acte criminel, de «cri-

minel et sanguinaire», soulignant que le gouvernement algérien n'avait mérité aucun effort, dès les premiers instants de l'enlèvement, en mobilisant tous les moyens nécessaires. En marge de la séance, M. Belaïz a rappelé les efforts de l'Algérie depuis les années 90 dans la lutte contre le terrorisme. «Le peuple algérien connaît mieux que quiconque l'horreur et la barbarie du terrorisme qui a frappé notre pays dans sa chair à cette époque-là», a-t-il dit rappelant que l'Algérie n'a eu de cesse de prévenir que le terrorisme, phénomène sans foi ni loi et ne connaissant pas de frontières allait toucher le monde entier. M. Belaïz a appellé tous les pays à s'entraider et à conjuguer leurs efforts pour combattre le fléau mondial qu'est le terrorisme. Le ressortissant français assassiné mercredi par un groupe terroriste a été enlevé dimanche dernier dans la wilaya de Tizi Ouzou.



M. DALIL BOUBEKEUR, RECTEUR DE LA MOSQUÉE DE PARIS :

«L'islam prône la solidarité et la fraternité»

Propos recueillis par notre correspondant CEM

• Manifestation contre le terrorisme : rassemblement et recueillement silencieux aujourd'hui devant la mosquée de Paris

« Nous avons tout de suite réagi et manifesté avec force notre choc face à la barbarie de ces criminels qui n'hésitent pas à utiliser des caméras et à faire des mises en scènes horribles au nom de l'islam » a indiqué hier à notre correspondant CEM le recteur de la mosquée de Paris, M. Dalil Boubeker qui nous a reçus dans son bureau .

Oui, musulmans et non musulmans ont été surpris et effarés par ce crime abominable. Nous sommes extrêmement gênés que ces criminels parlent au nom de l'islam. Nous souhaitons par ailleurs vivement que les forces de sécurité algériennes éradiquent ce fléau. L'Algérie est un pays aimé et respecté. Pour exprimer avec force notre rejet de ce terrorisme abject qui a coûté la vie à un homme connu et apprécié pour ses grandes qualités humaines et son amour pour la nature nous organisons demain, (aujourd'hui ndlr) après la prière du vendredi un rassemblement pour un recueillement silencieux pour marquer notre refus et témoigner de notre peine et de notre douleur face à ce crime aveugle, et nous dissocier de cette barbarie. « Notre religion, l'islam ne tue pas mais prône la solidarité et la fraternité ». Nous sommes tous contre ce crime en Algérie, en France et partout ailleurs. Musulmans et non musulmans nous exprimerons solidialement notre refus de cette barbarie. L'Algérie, mon pays, subit à son corps défendant ce triste événement dans l'objectif visé aussi à ternir l'image de marque d'un pays qui œuvre inlassablement à la concrétisation de nobles idéaux de paix et de justice.



L'Algérie tout le monde sait même un dur combat pour le développement et la consolidation de tous les espaces de paix.

Encore une fois nous disons NON au terrorisme réaffirmera avec force M. Dalil Boubeker qui donne rendez-vous cet après midi à tous les amoureux de la paix au rassemblement devant la grande mosquée de Paris.

Rassemblement à Tizi-Ouzou pour dénoncer l'assassinat du Français Hervé Gourdel

Une quarantaine de citoyens ont organisé hier un rassemblement devant l'université de Tizi-Ouzou pour dénoncer l'assassinat, mercredi, de l'otage français Hervé Gourdel, a-t-on constaté.

Des participants au rassemblement ont pris la parole pour condamner «ce lâche assassinat, commis par des terroristes sanguinaires». Durant cette manifestation, des citoyens ont allumé des bougies à la mémoire du touriste français, âgé de 55 ans, enlevé dimanche soir, par un groupe terroriste, dans le parc national du Djurdjura sur une route reliant la wilaya de Tizi-Ouzou à celle de Bouira. La foule s'est ensuite dispersée dans le calme. Hervé Gourdel était un guide alpiniste. Il était invité et hébergé, depuis son arrivée samedi dernier en Algérie, dans un chalet proche du complexe de Tikhidja (wilaya de Bouira). L'Algérie a condamné son assassinat qu'elle a qualifié d'acte «odieux» et «abject» et réitéré sa détermination à poursuivre la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes. Les autorités algériennes avaient mobilisé, dès l'enlèvement du ressortissant français, «toutes les énergies et tous les moyens humains et matériels» pour libérer l'otage.

APS